

SÉRIE 5 G.

GRAND-SÉMINAIRE DE TROYES.

5 G. 1 (Hasse.) — 4 pièces, papier.

1637-1638. — Fondation de la Mission de Troyes. — Constitution par René de Breslay, évêque de Troyes, au profit de la Congrégation des prêtres de la Mission, d'une rente annuelle de 2.000 l. sur les maisons qu'il possède au faubourg Saint-Michel de Paris, « vis-à-vis l'hostel de « la royne mère », à charge pour le supérieur de la Mission d'entretenir à perpétuité au diocèse de Troyes, dans la maison qu'il y aura dès le carême de 1638, six prêtres et deux frères de la congrégation, qui seront tenus d'aller où l'évêque les enverra « prêcher, catéchiser, et faire faire « confession générale de toute la vie passée au pauvre « peuple, établir la confrérie de la Charité et icelle visiter « de temps en temps, tâcher à pacifier les différendz dudit « pauvre peuple, donner les exercisses spirituelz chez eux, « à leurs despens, aux curez et aux autres ecclésiastiques « de nostre diocèse que nous leur enverrons un à la fois « seulement, recevoir et norrir aussi chez eux à leurs despens ceux de nostre diocèse qui se disposeront à prendre « les saints ordres, dix jours avant la collation d'iceux, et « leur enseigner les choses cy-dessus contenues, et leur « faire faire des conférences ensuite des vertus propres aux « ecclésiastiques, ainsi qu'ilz ont acoustumé de faire dans « leur maison de Saint-Lazare à Paris, sans qu'il leur soit « loisible de prendre aucune rétribution ny aucun présent, « non pas mesme une pome pour les choses susdictes, ny « prêcher ny confesser dans notre ville épiscopalle de « Troyes, non plus que dans leur chapelle si ce n'est leurs « domestiques, ausquelz ilz pourront administrer les « saints sacrement, et les enterrer avecq eux dans leur « dicte chapelle, dans laquelle ilz pourront aussy confesser « et communier lesdictz ordinandz et les exercitans ». — Donation par Noël Bruslart de Sillery, chevalier, bailli de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Troyes et de La Villedieu-en-Drugesin, à la Congrégation de la Mission, d'une rente annuelle de mille livres, à charge de faire incessamment des missions dans les terres, seigneuries, membres et chapelles dépendant de la commanderie de Troyes. Ces deux fondations, inscrites au même acte, faites en présence et du consentement de Vincent de Paul, supérieur des prêtres de la Congrégation de la Mission, au parloir du monastère des Carmélites du

faubourg Croncels de Troyes, le 3 octobre 1637 (trois exemplaires). — Donation par Noël Bruslart de Sillery, commandeur du Temple de Troyes, à la Congrégation de la Mission, 1^o des droits d'aides et de huitième des paroisses Saint-Aubin et Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, à lui vendus et engagés par le Roi, réserve faite de l'usufruit viager, qu'il remplace par une somme de mille livres payable chaque année par quartiers, à partir du 1^{er} octobre 1637; 2^o de la somme de 3.000 l., une fois payée, pour contribuer à l'acquisition d'une maison destinée à l'établissement de la Mission dans les ville, faubourg ou banlieue de Troyes; le tout à charge pour la congrégation de faire des missions dans chacune des terres et seigneuries dépendant de la commanderie de Troyes, tous les cinq ans à partir du carême prochain, et de reconnaître le donateur comme fondateur et bienfaiteur, 1638, 19 janvier. — Ratification de la donation précédente par la Congrégation, 1638, 31 mars.

5 G. 2 (Cahier.) — In-folio, 106 pages, papier.

1716. — Mémoire sur l'histoire de la Mission et du Séminaire de Troyes. — Copie de la donation faite par Noël Bruslart de Sillery des droits d'aides et de huitième des paroisses Saint-Aubin et Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, 19 janvier 1638 (p. 1). — « Par une copie jointe à lad. « fondation, et dattée du 6 février 1641, on voit que lesd. « droits des aydes et huitième des Ponts-de-Cé étoient « affermez par chacun an 1.800 l. Cependant Sa Majesté, « le 15 may 1665, ne rembourse ausdits prêtres de la « Mission pour lesdits droits et huitième que 12.150 l., et « ainsy ils perdent environ 24.000 l. de principal. Ce remboursement paroist par la quittance donnée par nous à « nos messieurs de Saint-Lazare le 13 may 1675, de laquelle « quittance nous n'avons qu'une copie non signée, qui se « trouve parmy les donations de sommes de deniers faites « au profit des pauvres ecclésiastiques du Séminaire de « Troyes, parce que cette mesme quittance contient aussi le « remboursement à nous fait de 12.000 l., donnez ausdits « ecclésiastiques du Séminaire par Monsieur Hennequin, « professeur en Sorbonne ». — Emploi des 12.150 l. : 4.000 l. pour le rachat de 200 l. de rente empruntées à la fabrique de Saint-Pierre-des-Arcs de Paris pour l'acquisition de la maison de Troyes (17 mai 1665); 8.129 l. à la maison de Saint-Lazare pour la constitution au profit de la mission de Troyes d'une rente de 369 l. 10 s. (18 mai 1666), rente remboursée le 31 décembre 1672; etc. (page 2).

— « De tous les comptes rendus à Monseigneur l'Evesque de Troyes pour les revenus de son séminaire, nous n'en avons aucuns du temps de monsieur Laudin, qui n'étoit plus supérieur de cette maison le 3 août 1676. On voit dans un ancien mémoire que la pratique de ce temps là étoit de se conformer à ce qui est dit dans l'acte de l'érection du Séminaire passé en l'année 1662, sçavoir que nous ne devons rendre qu'un compte sommaire, nécessaire affin que Monseigneur pust sur la quantité de ces deniers restant au Séminaire déterminer le nombre des séminaristes qu'il enverroit au Séminaire pour y estre nourris gratuitement. Et ce n'est qu'en 1680 qu'on commence à voir des comptes réglés et arrêtés par Monseigneur de Troyes » (p. 5). — Mention de la réunion de la cure de Barbuise au Séminaire avant 1676, « comme on le voit par ce qu'écrit led. sieur Laudin au feuillet 302 du gros livre en parchemin... Dans la suite on ne tira que ce qu'on put de cette cure, faute d'enregistrement de la dite union ». Tous les revenus du Séminaire ne montent actuellement qu'à 1.300 l. environ (p. 6). — « Les prestres de la Congrégation de la Mission..... demeurèrent environ l'espace de deux ans dans le village de Censey, paroisse de Saint-Juillien, à une demie lieue de la ville de Troyes, en la maison que leur avoit prêtée M. Sébastien Gouault, bourgeois de Troyes, qui les a encore secourus gratuitement en plusieurs besoins. En 1640, les Missionnaires vinrent demeurer au faubourg de Croncels à Troyes, où ils demeurent maintenant en 1716 » (p. 9). — Donation par Noël Bruslart de Sillery, commandeur du Temple de Troyes, d'une maison et de ses dépendances, au faubourg Croncels de Troyes, finage de Saint-André, 25 août 1640 (p. 9). — Description de cette maison par M. Bénard, supérieur à partir du 2 octobre 1697 : Le Séminaire avait été commencé dans cette maison dès le 1^{er} octobre 1643, bien qu'il n'ait été établi par acte authentique qu'en 1662. « Le bien de la maison et du Séminaire consistoit il y a dix-huit ans en un corps de logis à trois estages, un autre logis attenant dont le bas servoit de classe, et le haut de bibliothèque ; un autre dont le bas servoit de cuisine, et au-dessus étoient plusieurs chambres ; un autre corps de logis dont le bas servoit de réfectoire, et le dessus de grenier à farine ; un autre bâtiment ensuivant, où il y avoit une grande salle servant de lavoir au réfectoire, et au-dessus une grande chambre où l'on mettoit plusieurs lits ; ensuite une grande sacristie sur laquelle il y avoit un clocher couvert de fer blanc, et attenant suivoit la chapelle, aussi grande que celle-cy. A gauche par une séparation de murailles et

« d'allées étoient les lieux sous un apendis, attenant desquels étoient le pressoir et les cuves. Tous ces bâtiments et le jardin étoient à la Mission jusques au fossé ou esgout qui nous sépare avec le jardin de Mons. Vaulthier, et du Moulin-à-Vent. Il y avoit une cour à grande porte, laquelle porte reste, où l'on fit bastir un grand apendis par ordre de Monsieur Vathled pour mettre du bois à couvert. Les matériaux de tous ces vielz bastimens ont servy et ont esté employez à la maison que nous occupons ; lesquels matériaux étoient de pierres bonnes jusques au premier estage du bâtiment à trois estages, et de bon bois de chesne ; hors la chapelle qui estoit de bois blanc pour la pluspart ; etc. (p. 11). » — Donation par Mgr de Breslay, évêque de Troyes, d'une grande maison à Paris, Grande Rue du Faubourg Saint-Michel, 12 mars 1638 (p. 16). — Donation par Mgr Malier, évêque de Troyes, de deux petites maisons au même lieu, 29 janvier et 1^{er} mars 1642 (p. 17). — Deniers donnés au Séminaire avant son établissement par acte authentique (p. 19). — Erection du Séminaire (p. 23). — Analyses de pièces relatives à l'union de la cure de Saint-Pierre de Barbuise au Séminaire, 1662 (p. 25). — Pièces relatives à l'union du prieuré de Der au Séminaire, 1664 (p. 26). — Copie des lettres-patentes du Roi confirmant l'érection du Séminaire et permettant de lever chaque année 3.000 l. à son profit sur les bénéfices du diocèse, juin 1680 (p. 28). — Acquisitions de maisons pour l'agrandissement du Séminaire (p. 32). — Biens du prieuré de Der (p. 39). — Biens situés aux Torcy, donnés au Séminaire par M. Chevalier, prêtre et sacristain de Saint-Jean de Troyes, 1668 (p. 65). — Union au Séminaire de la Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul en l'Eglise de Troyes, 2 août 1681 (p. 79). — Achat de la ferme de Courcelles pour le Séminaire, 1698 (p. 80). — Union du prieuré de Saint-Gond au Séminaire. « Ce prieuré, loing d'apporter quelque revenu au Séminaire, luy a cousté d'argent déboursé plus qu'il n'en retirera, à moins qu'on ne face valloir les terres de la seigneurie des Déserts et celles de Champaubert. On en peut voir les papiers dans un livre fait exprès » (p. 83). — « Biens dont jouit la maison de la congrégation de la Mission de Troyes » (p. 89).

3 G. 3 (Liasse.) — 3 pièces, papier, dont un fragment de cahier de 8 feuillets.

XVIII^e siècle. — Inventaires partiels des titres de l'établissement de la Mission de Troyes. Notes chronologiques sur l'histoire de la maison jusqu'à 1726. — « En

1721, on parle dans les comptes de la recette de Saint-Gond; on a du en parler plus tôt, mais les comptes « depuis 1697 jusqu'en 1720 me manquent : ils peuvent « être à l'Evêché ». Etc.

5 G. 4 (Cahier.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1645-1737. — Copies de pièces relatives à l'histoire de la maison de la Mission. — Constitution par Charles Ozanne, supérieur des prêtres de la Mission de Troyes, aux religieuses Carmélites du faubourg Croncels les Troyes, d'une rente de 55 l. 11 s. 1 d. sur les revenus de la maison, en échange d'une somme de mille livres versée par les religieuses et employées au règlement de l'indemnité et à l'amortissement de la censive dont ladite maison est chargée envers l'abbaye de Montier-la-Celle, 1645, 26 octobre. — Fondation par Nicolas Desguerroy, prêtre, de la mission d'Arcis-sur-Aube, 1646, 17 juillet. — Requête présentée au lieutenant-général au bailliage de Troyes par Nicolas Desguerroy, maître-serrurier, héritier du précédent, tendant à contraindre les prêtres de la Mission; à partir d'octobre 1737, à l'exécution dudit contrat de fondation qui les oblige à faire une mission à Arcis tous les cinq ans. — Etc.

5 G. 5 (Liasse.) — 32 pièces papier; un sceau plaqué, papier.

1775. — Réunion à la maison de Saint-Lazare de Paris d'une partie des biens de la Mission de Troyes. — Requête du vice-promoteur du diocèse à l'évêque de Troyes; il expose que la charge des missions est très lourde pour les prêtres de la Mission, par suite de la faiblesse des revenus de la maison et de la direction du Séminaire qui leur a été confiée, et demande, en conséquence, que les missions et les retraites ecclésiastiques soient confiées à la maison de Saint-Lazare de Paris, chef-lieu de la Congrégation, à laquelle on affecterait une partie des biens de la maison de Troyes, à savoir : le grand et le petit Hôtels de Troyes, à Paris; deux parties de rentes de 100 et de 75 l. sur l'hôtel de ville; la ferme de Mesnil-Saint-Père; trois arpents de vigne à Javernant; le clos du faubourg Croncels à Troyes, et une partie de rente sur le grand séminaire. — Ordonnance de Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, ordonnant l'ouverture d'une information sur ladite réunion, 1775, 12 juillet. — Enquête de commodô et incommodô sur ladite réunion par Jean-Pierre Le Roux, chanoine et archidiaque de Troyes, 1775, 24 juillet. — Procuration donnée par Antoine Jacquier, supérieur général de

la congrégation, à Louis-Charles-François de Challemaison, chanoine et chantre en dignité de l'Eglise de Troyes, et vicaire général du diocèse pour suivre en son nom ladite affaire, 1775, 4 août. — Procès-verbal de visite par Antoine Dauvet, entrepreneur de bâtiments à Troyes, expert nommé à cet effet, des divers biens de la Mission dont la réunion à la maison de Saint-Lazare est proposée, 1775, 14 août. — Ordonnance de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, autorisant l'évêque de Troyes à poursuivre la réunion à la maison de Saint-Lazare des Hôtels de Troyes, sis au diocèse de Paris, 1775, 7 novembre. — Etc.

5 G. 6 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1673-1692. — « *Decreta conventus generalis habiti anno 1673, ad usum domorum nostrarum edita* » — Décrets analogues de l'année 1692.

5 G. 7 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Liste des missions fondées dans le diocèse. — Une mission d'un mois tous les douze ans dans les paroisses de Mesnil-Saint-Père ou de Montieramey; une d'un mois tous les dix ans à Arcis-sur-Aube; une d'un mois tous les cinq ou six ans dans l'une des paroisses du « district » de Bar-sur-Seine ou dans ladite ville; une d'un mois tous les quatorze ans dans les paroisses de Chappes et d'Avon, à condition qu'aucun ecclésiastique ne soit en possession de la bourse fondée à cette occasion; une d'un mois tous les douze ans à Villiers-Herbisse; une d'un mois tous les vingt ans à Unienville; une tous les quinze ans à Semoine; une tous les douze ans à Fère-Champenoise; trois de dix en dix ans dans les paroisses de Magnant, Cirfontaines et Villeneuve-Mesgrigny au diocèse de Langres; une d'un mois tous les cinq ans dans chacune des paroisses ou annexes dépendant de la commanderie de Troyes, qui sont Sancey, Cerres, Bonlieu, Aillefol, Rosson, le Perchoy-Saint-Phal, Rouilly-Saint-Loup, les Petites-Chapelles et le Grand-Trouan. — Etc.

5 G. 8 (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1646-1735. — Mission d'Arcis-sur-Aube. — Constitution par Charles Ozanne, supérieur de la Mission, à Nicolas Desguerroy, prêtre, d'une rente de 50 l. sur les revenus de la maison, au principal de 900 l., et à charge pour la congrégation de faire tous les cinq ans une mission

en l'église d'Arcis, 1646, 17 juillet. — Quittances des arrérages de ladite rente. — Procédures entre les héritiers du fondateur et les prêtres de la Mission au sujet de l'exécution du contrat de fondation. — Certificat de Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, déclarant qu'en raison de la vacance du siège curial d'Arcis, il a ordonné aux prêtres de la Mission de remettre à la Toussaint de l'année prochaine la mission qu'ils sont tenus de faire à Arcis tous les cinq ans et qui aurait du avoir lieu l'année précédente, 1735, 5 juin (Cf. 5 G. 4).

5 G. 9 (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1681-1710. — Mission de Chappes et d'Avon. — Constitution par « une personne de piété qui désire n'être connue », et par l'intermédiaire d'Edme Jolly, supérieur général de la Congrégation de la Mission, au profit de la maison de Troyes, d'une rente de 200 l. sur les aides et gabelles, au principal de 4.000 l., pour assurer la pension, au Séminaire de la Mission de Troyes, d'un jeune homme pauvre destiné au sacerdoce, à choisir par l'évêque dans les paroisses de Chappes et d'Avon alternativement ; ladite rente, au cas où aucun sujet ne se présenterait, devant être employée, tous les sept ans, aux frais d'une mission dans lesdites paroisses, 1681, 20 mai. — Fondation par Joseph Boucher, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, au nom de la même personne, d'un lit à l'hôpital des Incurables, destiné à un pauvre, de préférence ecclésiastique, originaire des paroisses de Chappes ou d'Avon au diocèse de Troyes, ou de celle de Senonches au diocèse de Chartres, 1681, 21 mai. — Attestation dudit Joseph Boucher que le fondateur inconnu est feu Nicolas-François Parisot de Saint-Laurens, introducteur des ambassadeurs auprès de feu Monsieur, et sous-gouverneur et précepteur du duc d'Orléans, 1708, 25 août. — Pièces relatives au lit fondé aux Incurables.

5 G. 40 (Liasse.) — 4 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier.

1713-1715. — Mission de Villiers-Herbisse. — Copie du testament de François Gaudier, curé de Villiers-Herbisse, par lequel il lègue à la Mission de Troyes une constitution de rente de 1.700 l. sur le Clergé de Troyes, à charge de faire tous les cinq ou six ans une mission dans ladite paroisse, 1713, 18 octobre. — Transport par les exécuteurs testamentaires du constituant aux prêtres de la Mission, d'une rente de 85 l., rachetable à 1.700 l., à la charge susdite, 1714, 21 novembre. — Etc.

5 G. 11 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1716. — Mission d'Unienville. — Notes informées : « Nous avons encore reçu 600 l. de nostre frère Pierre Cholier, mort à Saint-Lazare, pour la fondation d'une mission à Unienville tous les dix ou douze ans ; mais l'acte de cette fondation n'est pas passé, et il ne le peut estre, le f. Pierre Cholier étant mort. Cette fondation est de l'année 1716. »

5 G. 12 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1723. — Mission de La Villeneuve-Mesgrigny. — Engagement pris par les prêtres de la Mission de faire tous les dix ans une mission de quatre semaines dans la paroisse de la Villeneuve-Mesgrigny, au diocèse de Langres, moyennant la somme de 300 l. à eux donnée par Nicolas Simon, curé dudit lieu.

5 G. 13 (Pièce.) — papier.

1727. — Mission de Crancey. — Engagement pris par les prêtres de la Mission de faire tous les huit ans une mission de trois semaines, avec trois prêtres, dans la paroisse de Crancey, en exécution du testament du 10 août 1720, par lequel feu Nicolas Lorin, curé dudit lieu, leur laissait à cette charge une somme de 500 l. ; ladite somme ayant été employée aux réparations de l'hôtel de Troyes, à Paris, qui reste spécialement chargé de la rente de 25 l. constituée aux héritiers dudit Lorin, 1727, 19 juin.

5 G. 14 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1730-1760. — Etats des biens de la Mission de Troyes. — En 1760, le revenu propre à la Mission est de 2818 l. 10 s., ses charges sont de 3142 l. 10 s. ; le revenu des biens du Séminaire, dont jouit la Mission, est de 1.630 l. 16 s., leurs charges de 1.626 l. La maison ne peut donc subsister qu'en s'endettant.

5 G. 15 (Cahier.) — in-folio, 14 feuillets, papier.

Vers 1775. — « Tableau ou état des titres respectifs entre le Grand Séminaire et les Prestres de la Mission, et des biens fonds que lesdits prestres possèdent en propre..... etc ». — Fondation par Pierre Baudot, chanoine de Troyes, d'une mission à faire tous les cinq ou

six ans à Bar-sur-Seine ou dans un village de son ressort, moyennant une rente constituée au capital de 2.000 l. sur Louis Nivelles, avocat en Parlement, et une autre somme de 300 l. une fois versée, 1680, 11 mars (Folio 4 r°). — Legs par le même de sa bibliothèque, 1690, 19 octobre (Fol. 4 v°). — Fondation par Jacques Colart, frère de la Congrégation de la Mission, d'une mission tous les douze ans à Fère-Champenoise, au diocèse de Châlons-sur-Marne, moyennant une somme de 1.000 l., 1723. — Fondation par MM. Michaud, curé et vicaire de Magnant, d'une mission de cinq semaines tous les dix ans à Magnant et à Cirfontaines, au diocèse de Langres, moyennant 1.000 l. de capital, 1723, 8 octobre (Fol. 5 r°). — Fondation par Marie Guillaume, en exécution de la volonté de M. Guillaume, son frère, curé de Semoine, d'une mission à faire tous les sept ans audit lieu, moyennant un capital de 1.200 l., 1732, 24 avril. — Le revenu de la Mission ne monte qu'à 1672 l. 6 s. 10 d., somme insuffisante pour l'entretien des six prêtres et des deux frères portés à l'acte d'établissement et pour la dépense courante du Séminaire; déjà en 1740, M^{sr} Bossuet avait autorisé les prêtres à suspendre pendant deux ans la « bande de mission », aux frais de laquelle ils ne pouvaient plus subvenir; son successeur renouvela cette autorisation (Folio 5 v°). — Etc.

5 G. 16 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier, dont un plan.

1640-1775. — Paris. Grand et Petit Hôtels de Troyes, rue d'Enfer. — Consultation d'avocats tendant au rejet d'un projet de donation entre vifs par M^{sr} de Breslay, évêque de Troyes, aux prêtres de la Mission, d'une petite maison sise à Paris, faubourg Saint-Michel; le donateur étant mort le 2 novembre 1641, sans avoir pu donner à l'acte sa forme définitive, 1641, 2 décembre (1). — Quittance par les religieux Jacobins de Paris d'une somme de 660 l. à eux payée par les prêtres de la Mission de Troyes, pour l'indemnité d'une petite maison sise au faubourg Saint-Michel, rue d'Enfer, en partie sur le portail de l'hôtel de Troyes, à eux léguée par le testament de M^{sr} de Breslay, et mouvant de la censive desdits Jacobins, 1674, 30 octobre. — Constitution par les prêtres de la Mission au profit de la fabrique de Saint-Pierre-des-Arcis en la Cité d'une rente annuelle de 200 l. sur une maison sise au faubourg Saint-Michel, moyennant la somme de 4.000 l., 1640, 15 mars. — Bail de l'Hôtel

(1) M^{gr} de Breslay mourut le 31 octobre, d'après les délibérations capitulaires de Saint-Pierre (G. 1298).

de Troyes à Claude Davy, chevalier, seigneur de Chavigné, conseiller du Roi et maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1724, 4 mai. — Procès-verbal de visite des hôtels de Troyes par Antoine Payen, architecte juré, 1775, septembre; ces hôtels « sont la seconde maison au-dessus de « la rue Saint-Dominique en allant vers la barrière du côté « de la campagne ». — Etc.

5 G. 17 (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1720-1771. — Contrat de constitution d'une rente de 276 l. sur l'Hôtel-de-ville de Paris, au profit des prêtres de la Mission de Troyes, au principal de 11.040 l., 1720, 25 novembre. — Quittances des arrérages de cette rente.

5 G. 18 (Liasse.) — 9 pièces, papier; 1 cachet.

1644-1775. — Mesnil-Saint-Père. — Donation par Pierre Dorigny, maître-ès-arts de l'université de Paris et régent au collège des Grassins, aux prêtres de la Mission, de tous ses biens aux villages de Mesnil-Saint-Père et de Montiéramey, à la réserve de leur usufruit viager, 1644, 22 juillet, et 1648, 24 octobre. — Procès-verbal d'arpentage de la ferme de la Mission, à Mesnil-Saint-Père, 1767. — Etc.

5 G. 19 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1717-1718. — Javernant. — Acquisition par les prêtres de la Mission de diverses pièces de vigne sises au finage de Javernant.

5 G. 20 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Faubourg Croncels de Troyes. — Liste des maisons appartenant à la Mission, et inventaire partiel des pièces qui les concernent.

5 G. 21 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1640-1645. — Faubourg Croncels de Troyes. — Donation par Noël Bruslart de Sillery, commandeur du Temple de Troyes, aux prêtres de la Congrégation de la Mission demeurant au village de Sancey, d'une maison, colombier, étables, pressoir, cour, puits, jardin, vignes, verger et enclos, le tout contenant 3 arpents 3 quartiers ou

environ, sis au faubourg Croncels de Troyes, 1640, 25 août. — Quittance par les religieux de l'abbaye de Montier-la-Celle aux prêtres de la Mission d'une somme de 1.000 l. pour le droit d'indemnité de la censive dont cette maison est chargée envers ladite abbaye, 1645, 2 octobre.

5 G. 22 (Liasse.) — 4 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1623-1660. — Faubourg Croncels de Troyes. — Maison du Moulin-à-Vent. — Mesurage de la maison et plan figuré, 1623. — Promesse de vente aux prêtres de la Mission par Marguerite Bailly, veuve de Didier Robert et auparavant de Louis Martin, de la maison au-devant de laquelle pend pour enseigne « le Mollin-à-Vent », 1657, 30 juin. — Quittance des lots et ventes payés aux maire et échevins de Troyes, seigneurs censiers de ladite maison, 1660. — Etc.

5 G. 23 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier.

1656-1683. — Faubourg Croncels de Troyes. Maison du Chef-Saint-Jean. — Vente par Edmée Fardel, veuve de Simon Nauldin, charron, à Claude de Corberon, conseiller du Roi, trésorier des Liges suisses et Grisons, d'une maison avec accin sise au faubourg Croncels, « au devant de « laquelle maison souloit pendre pour enseigne le Chef-Saint-Jean », moyennant une somme de 1.000 l., 1660, 18 novembre. — Rétrocession de cette maison aux prêtres de la Mission par ledit Claude de Corberon, même jour. — Quittance par le même auxdits prêtres de la somme de 1.000 l., pour ladite rétrocession, 1665, 12 octobre. — Etc.

5 G. 24 (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1663-1690. — Faubourg Croncels de Troyes. Maison de l'Image-Saint-Nicolas. — Constitution par les prêtres de la Mission de Troyes, au profit du Séminaire, d'une rente de 90 l. 18 s. 2 d., au principal de 2.000 l., 1663, 21 juin. — Cession par les mêmes audit Séminaire, pour le remboursement de cette rente, d'une somme de 2.000 l. à eux due par cet établissement, et employée à l'acquisition de deux maisons au faubourg Croncels, dont l'une à l'enseigne de l'Image-Saint-Nicolas, à présent incorporées aux bâtiments dudit Séminaire, 1690, 16 novembre. — Etc.

5 G. 25 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1671-1682. — Faubourg Croncels de Troyes. Maison de la Bannière de France. — Vente par Jean Pioley dit Josset, maître maréchal et hôtelier, et Sire Gilbert sa femme, aux prêtres de la Mission de Troyes, d'une maison avec ses dépendances, où pend pour enseigne la Bannière de France, moyennant 3.015 l., 1681, 21 janvier. — Etc.

5 G. 26 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 1 sceau.

1612-1682. — Faubourg Croncels de Troyes. Maison de la Corne-de-Cerf. — Vente de ladite maison au profit du Séminaire de Troyes par Jean Vallée, marchand boucher, et Madeleine Gallien, sa femme, moyennant 1.250 l., 1682, 17 août. — Etc.

5 G. 27 (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1728-1789. — Faubourg Croncels de Troyes. — Clos de la Mission et Ancien Séminaire. — Baux à cens et à loyer de bâtiments et de terrains dépendant dudit clos. — Plan d'une partie des terrains. — Etc.

5 G. 28 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1642-1775. — Faubourg Croncels de Troyes. Clos de la Mission et Ancien Séminaire. — Procédures relatives aux maisons et aux terrains dépendant dudit clos. — Mémoire pour les prêtres de la Mission contre les décimateurs des Hauts et des Bas Clos, qui prétendaient être en droit de percevoir des dîmes sur le clos de la Mission, 1726. — Etc.

5 G. 29 (Pièce.) — parchemin.

1701-1768. — Rente sur le Séminaire. — Constitution par les prêtres de la Mission de Troyes, au profit de la fabrique de Saint-Pantaléon de ladite ville, d'une rente de 181 l. 16 s. 4 d. sur les biens du Séminaire, moyennant une somme de 4.000 l., 1701, 12 janvier. — Approbation, par Denis-François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, du remboursement fait par les prêtres de la Mission à la fabrique de Saint-Pantaléon de ladite somme de 4.000 l., et de la subrogation desdits prêtres aux lieu et place de la fabrique jusqu'à remboursement du capital, 1713, 20 mai. — Accord amiable entre M^{sr} de Barral, évêque de Troyes,

et Antoine de Villers, supérieur du Grand Séminaire, portant réduction de la rente à 160 l., 1768, 3 décembre. — Etc.

5 G. 30 (Liasse.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1661-1678. — Grand-Séminaire. — Vente par Robert Gaulcher, chanoine de Saint-Etienne de Troyes, à François Malier, évêque de Troyes, « au nom du Séminaire « ecclésiastique à établir en la ville de Troyes », d'une maison rue de la Hure, à côté du presbytère de Saint-Nizier, chargée d'un cens de 2 d. envers l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires, moyennant la somme de 1.000 l., 1661, 1^{er} février. — Constitution par François Malier, évêque de Troyes, au profit des religieuses Ursulines, d'une rente de 50 l., moyennant une somme de 1.000 l. affectée au paiement du prix de ladite maison, 1661, 22 juin.

5 G. 31 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier; 1 sceau.

1638-1680. — Grand-Séminaire. — Projet de traité entre l'évêque de Troyes et Vincent de Paul, supérieur général de la Mission, pour l'établissement d'un séminaire près la maison de la Mission de Troyes (copie informe, sans date). — Ordonnance de François Malier, évêque de Troyes, portant fondation d'un Séminaire dans la maison de la Mission, qui sera tenue d'avoir deux nouveaux prêtres et un frère pour en assurer le fonctionnement, moyennant une rente de 900 l. à prendre sur les revenus du diocèse, et sous l'obligation de rendre à l'évêque un compte annuel, 1662, 25 mai. — Acceptation de ladite fondation par René Alméras, supérieur général de la Congrégation de la Mission, 1662, 5 juin. — Lettres-patentes du Roi autorisant l'Evêque de Troyes à pourvoir à la subsistance du Séminaire par l'union d'un ou de plusieurs bénéfices, et par une imposition sur les revenus du diocèse, à concurrence de 3.000 l., Fontainebleau, 1680, juin.

5 G. 32 (Cahier.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

XVII^e siècle. — « Livre concernant l'établissement « et temporel du Séminaire de Troyes » (mutilé). — Copie de l'acte de fondation. — « Il est à noter qu'encore que ledit « Séminaire ne fut établi par acte public, et uni à notre « congrégation à perpétuité comme il est par l'acte ci-dessus pour l'advenir, néanmoins, du consentement de Mgr

« François Malier, évêque de Troyes, il a commencé dès « le 1^{er} octobre 1643, et a toujours continué sous notre « direction avec profit et bénédiction de Notre Seigneur, « selon qu'il se voit dans le livre où sont écrits les noms « des Séminaristes, lesquels ont payé leur pension pour le « temps qu'ils y ont demeuré, le Séminaire n'ayant pour « lors aucun revenu, sinon que le Sr Chomel, vénérable « ecclésiastique de Paris, qui a demeuré plusieurs années « au Collège des Bons Enfants, par sa charité et libéralité, « a donné l'espace de quinze ou seize ans six cents livres « par chacun an de son revenu patrimonial, pour l'entretien « de quelques pauvres séminaristes. Ledit sieur « Chomel, depuis l'an 1660 ou environ, a retiré ladite « charité pour l'appliquer ailleurs, ce qui fait que le Séminaire n'a point esté en si grand nombre de séminaristes « comme pendant que ladite sa charité se distribuait, ce « qui a excité davantage mondit seigneur l'évêque d'establi son séminaire et d'y pourvoir pour le temporel par « l'union de quelques bénéfices et par autres moïens ».

5 G. 33 (Liasse.) — 12 pièces, papier; 1 cachet.

1709-1713. — Délibération des directeurs du Séminaire, donnant pouvoir à M. Lasseray, procureur en l'Officialité de Sens, de déclarer en leur nom qu'ils acceptent les mesures que l'Evêque croira devoir prendre pour le bien du Séminaire, et déclarant qu'ils regardent comme avantageuse la translation dudit Séminaire dans les bâtiments de Notre-Dame-en-l'Isle, 1709, 20 mai. — Délibérations identiques de 1712 et de 1713. — Etc.

5 G. 34 (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 38 pièces, papier; 3 cachets.

1628-1704. — Donations et fondations au profit du Séminaire. — Donation par Marie Girardin, fille majeure, aux prêtres de la Mission de Troyes, d'une somme de 3.000 l., à charge d'une rente viagère de 150 l. à son profit, pour le revenu en être employé à l'entretien et à l'instruction des pauvres ecclésiastiques qui se destinent aux ordres sacrés, à partir de son décès, à concurrence de 2.000 l.; ladite somme de 2.000 l. devant, au cas où l'Evêque fonderait un Séminaire, être affectée à cet établissement, 1653, 4 août. — Autre donation par la même d'une somme de 1.000 l. destinée à l'acquisition d'une petite maison joignant celle du Moulin-à-Vent, 1653, 9 août. — Acceptation desdites donations par Vincent de Paul, supérieur général de

la Mission, 1633, 18 et 24 septembre. — Fondation par la même d'anniversaires en l'abbaye de Saint-Loup, 1653. — Lettre de saint Vincent de Paul à la même la remerciant d'une nouvelle donation de 900 l. à rente viagère de 40 l., faite à la maison de la Mission, 1660, veille de Pâques. — Legs par Hélène le Tartrier, veuve de Louis Nivelles, conseiller du Roi et receveur des tailles en l'élection de Troyes, aux prêtres de la Mission, « pour le Séminaire des pauvres « estudians de ceste ville de Troyes », d'une somme de 5.000 l. en principal, portant rente de 277 l. 15 s. 6 d., constituée au profit de la testatrice par Marie Le Bel, veuve de Nicolas de Corberon, 1655, 23 septembre. — Constitution par la congrégation de la Mission au profit du Séminaire de Troyes d'une rente de 454 l. 11 s., au principal de 10.000 l., faisant partie de la somme de 12.000 l. donnée audit Séminaire par feu M^e Jacques Hennequin, docteur et professeur en Sorbonne, le 12 janvier 1639 ; 1662, 3 septembre. — Donation par René Chevallier, prêtre sacristain de Saint-Jean, au Séminaire de Troyes, des terres qui lui appartiennent aux finages du Grand et du Petit Torcy, et de 400 l. en principal, portant rente de 20 l., à lui dues par Antoine Bastien à cause de l'acquisition d'une maison sise à Troyes, rue Moyenne, 1668, 17 septembre. — Autres donations du même, 1668-1674. — Titres relatifs aux biens qui constituent lesdites donations, 1628-1674. — Donation par François Vinot, grand archidiacre et chanoine de Troyes, grand vicaire et official de l'Evêque, au Séminaire de Troyes, d'une somme de 10.000 l. (dont 9.000 en constitutions de rente à son profit sur les prêtres de la Mission), pour la fondation audit Séminaire de deux places annuelles, 1686, 31 mai. — Legs par Marguerite Paillot, fille majeure, d'une somme de 1.200 l. dont le revenu devra être employé à l'entretien d'un pauvre séminariste choisi par le plus proche parent de la défunte, 1698, 20 octobre. — Etat des biens sis à Rumilly-Vaudes légués aux prêtres de la Mission par frère Edme Picardat, sans date. — Etc.

5 G. 35 (Liasse.) — 43 pièces, parchemin ; 90 pièces, papier ; 7 cachets.

1645-1789. — Rentes perpétuelles constituées sur la Mission ou sur le Séminaire. — Constitution par les prêtres de la Mission au profit de Robert Perrault, chanoine et archidiacre de Troyes, d'une rente de 100 l., moyennant un capital de 1.800 l., 1645, 24 mars. — Constitution d'une rente de 44 l. 8 s. 10 d. aux Carmélites de Troyes, au principal de 800 l., 1645, 18 août. — Constitution d'une

rente de 33 l. 6 s. 8 d. à Sébastien Gouault, bourgeois de Troyes, au principal de 600 l., 1660, 5 novembre. — Est jointe à cet acte une copie imprimée des lettres-patentes du 1^{er} avril 1743, maintenant les prêtres de la Mission dans leur droit d'administrer les sacrements aux membres de la congrégation et de les inhumer dans leurs maisons. — Constitution à la fabrique de Saint-Gilles d'une rente de 12 l. 10 s., au principal de 300 l., 1687, 10 janvier. — Constitution à Nicolas Mojon, prêtre, directeur des religieuses de la Visitation, d'une rente de 41 l. 13 s. 4 d., au principal de 1.000 l., 1690, 11 février. — Constitution à la fabrique de Saint-Jean-au-Marché d'une rente de 62 l., au principal de 1.240 l., 1690, 30 octobre. — Constitution à Claude Huez, conseiller du Roi aux bailliage et présidial, d'une rente de 100 l., au principal de 2.000 l., 1699, 15 janvier. — Quittance délivrée par la Congrégation des Filles de la Charité aux prêtres de la Mission de Troyes d'une somme de 1.000 l. représentant le principal d'une rente constituée par la Mission au profit de feu M. Pierson, prêtre de la Congrégation, et léguée par celui-ci aux Filles de la Charité de la paroisse Saint-Amant en la ville de Toul pour servir à l'établissement d'une troisième sœur, 1712, 4 août. — Constitution à Bénigne Chazot, premier président au Parlement de Metz, d'une rente de 360 l., au principal de 18.000 l., 1720, 8 novembre. — Constitution au Chapitre Saint-Pierre de Troyes d'une rente de 150 l., au principal de 3.000 l., 1749, 4 août. — Constitution à Françoise de La Croix, de Bar-sur-Seine, d'une rente de 170 l., au principal de 3.400 l., 1753, 2 septembre. — Constitution aux prêtres de la Mission de Châlons-sur-Marne d'une rente de 300 l., au principal de 6.000 l., 1754, 16 décembre. — Constitution à Etienne Mounier, postillon de l'Evêque de Troyes, d'une rente de 100 l., au principal de 2.000 l., 1776, 29 octobre. — Constitution au profit des pauvres de la paroisse Sainte-Madeleine d'une rente de 200 l., au principal de 4.000 l., remises au procureur du Grand-Séminaire par MM. Dubois et Rosty, curé et prêtre habitué de ladite paroisse, au nom de personnes inconnues, 1776, 31 décembre. — Constitution aux pauvres de la paroisse Saint-Remi d'une rente de 150 l., au principal de 3.000 l., 1777, 29 janvier. — Copie du traité passé entre Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, et la communauté des Filles de la Charité pour l'établissement de quatre sœurs de charité dans les paroisses Saint-Nizier et Saint-Aventin, portant constitution, au profit desdites sœurs, d'une rente de 950 l. sur les bâtiments du Grand-Séminaire, moyennant la somme de 19.000 l., savoir 14.000 données par ledit évêque et Mademoiselle de Barral sa sœur, et 5.000

provenant de la libéralité de M. Logeais, sous-chantre de Saint-Etienne, 1777, 28 février. — Etc.

5 G. 36 (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1718-1791. — Rentes viagères constituées sur le Séminaire. — Constitution à Pierre de Varenne, curé de Marnay-sur-Seine, et à ses deux sœurs, d'une rente viagère de 120 l., au principal de 2.400 l., 1718, 27 mars et 2 avril. — Constitution à Paul-François Bramand, chanoine et curé de Pougy, d'une rente viagère de 200 l., 1777, 26 juillet. — Lettre dudit Bramand au supérieur du Séminaire, lui exposant ses inquiétudes au sujet du paiement de ladite rente, qui est maintenant à la charge de la nation et dont le principal de 2.500 l. n'est pas mentionné à l'acte de constitution, 1791, 30 janvier. — Etc.

5 G. 37 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 47 pièces, papier ;
1 cachet.

1741-1742. — Procédure en l'Election de Troyes entre les prêtres de la Mission et les habitants de Saint-Gilles, au sujet des impositions dues par lesdits prêtres pour les bâtiments que possède le Séminaire au faubourg Croncels.

5 G. 38 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1642-1694. — Amortissements. — Lettres d'amortissement des acquisitions faites par le Séminaire, moyennant un droit de 3.576 l. 16 s. 7 d., août 1694. — Déclaration imprimée du Roi pour la liquidation des droits d'amortissement et de nouveaux acquêts dus par les ecclésiastiques, 1689, 5 juillet. — Etc.

5 G. 39 (Registre.) — In-4°, 22 feuillets, papier.

XVII^e siècle. — « Règlement pour la Congrégation « de la Mission ». — Fol. 5^{re} : emploi de la journée ; v^o : « avis donnez par Monsieur Vincent en la retraite de « l'an 1632 ». — Fol. 6 : « autres avis de Monsieur Vincent « donnez en la retraite de l'année 1635 ». — Fol. 7^{re} : « Règles du Séminaire ». — Fol. 8^{re} : « Employ de la « journée pour le Séminaire ». — Fol. 9^{re} : « Coustumes « et pratiques du Séminaire ». — Etc.

5 G. 40 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier.

1749-1789. — Séminaristes. — Certificats de bonnes vie et mœurs délivrés par les curés des paroisses d'ori-

gine des séminaristes. — Constitution de rente viagère au profit d'un élève du Séminaire par ses parents, 1749. — Avis de publication au prône des bans requis pour les séminaristes devant recevoir les ordres. — Listes des pensions gratuites du Séminaire.

5 G. 41 (Pièce.) — papier.

XVIII^e siècle. — Position de thèse soutenue par un élève du Séminaire : « *Theses theologicæ. De sacramento Eucharistiæ* ». —

5 G. 42 (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 2 cahiers de
chacun 10 feuillets.

1682-1688. — Locaux du Séminaire. — Comptes des dépenses faites pour la reconstruction des bâtiments du Séminaire ; le total monte à 35.482 l. 11 s.

5 G. 43 (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 2 plans.

XVIII^e siècle. — Locaux du Séminaire à Notre-Dame-en-l'Isle. — Marché conclu entre M. Plagniard, directeur du Grand-Séminaire, et J.-B. Debouy, jardinier, pour la plantation de 43 tilleuls de Hollande devant l'église de Notre-Dame-en-l'Isle, 1742, 10 mars. — Cession par Jean Berthelin, maire, Jean-Louis Labbé, avocat en Parlement, et Jacques Gaulard, échevin, au nom de la ville de Troyes, à Melchior-François Duparcq, supérieur, Jean-Louis Mathieu et Paul Galois, professeurs de théologie, au nom du Séminaire, des peupliers et saules plantés au bord du ruisseau qui longe les jardins dudit Séminaire du côté des remparts, moyennant 10 l. de rente foncière, 1754, 17 décembre. — Cession par les maire et échevins au Séminaire d'une portion de terrain à prendre dans la plate-forme du rempart, vis-à-vis les bâtiments dudit Séminaire, 1777, 24 juillet. — Bail emphytéotique passé par l'Evêque de Troyes au Séminaire, de deux maisons sises sur le quai de Notre-Dame-en-l'Isle et attenantes aux bâtiments du Séminaire, 1778, 1^{er} novembre. — Plans partiels de terrains dépendant du Séminaire.

5 G. 44 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 78 pièces, papier.

1764-1767. — Locaux du Séminaire Procédures relatives au droit de pêche dans les ruisseaux et fossés qui limitent les jardins du Séminaire.

5 G. 45 (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont un plan.

Sans date [1742] (1). — « Devis des ouvrages et « nouvelle reconstruction en bois qu'il convient faire au « Grand-Séminaire de la ville de Troyes. . . en conséquen- « ce des places désignez par Monsieur Brochet, supérieur « du Grand-Séminaire de ladite ville, pour faire et cons- « truire des celule pour les Séminaristes. . . » (fragment). — Elévation dudit bâtiment (?).

5 G. 46 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1775-1782. — Locaux du Séminaire. — Lettres-pa- tentes du Roi autorisant l'Evêque de Troyes et le Supérieur du Séminaire à emprunter 60 000 l. pour la reconstruction des bâtiments, 1776, 15 mars. — Procès-verbal de visite des bâtiments du Séminaire par Antoine Dauvet, architecte expert, 1776, 26 avril. — Procurations données par l'Evê- que de Troyes et par les prêtres de la Congrégation de la Mission à Gabriel Mercier, procureur du Séminaire, pour ledit emprunt, 1776-1777. — Etc.

5 G. 47 (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1776 et années suivantes. — Locaux du Séminaire. — Devis de la reconstruction des bâtiments du Séminaire, arrêté par l'Evêque, 1776, 20 avril. — La reconstruction du grand corps de logis, seule envisagée, montera à 87.649 l. 13 s. — Etat des sommes à prévoir pour l'achèvement des bâtiments. — Etc.

5 G. 48 (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1780. — Compte de la reconstruction des bâtiments du Séminaire depuis l'année 1775, rendu à l'Evêque de Troyes par M. Mercier, procureur de la maison. Recette : 155.983 l. 6 s. 8 d. ; dépense : 140.718 l. 3 s. 2 d.

5 G. 49 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1781. — « Second compte de la dépense du bâtiment « neuf ». Recette : 51.478 l. 12 s. 5 d. ; dépense : 44.043 l. 2 s. 3 d.

(1) La reconstruction du logement des Séminaristes aurait eu lieu en 1742, d'après M. l'abbé Prévost (*Saint Vincent de Paul et ses œuvres dans le diocèse de Troyes*, 1896, p. 83).

5 G. 50 (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1784. — Compte de la reconstruction des bâtiments du Séminaire. — Ce compte est indiqué comme étant le cinquième à la récapitulation générale des frais de recons- truction ; ces frais montent à 277.778 l. 2 s. 10 d., de 1776 à 1784.

5 G. 51 (Liasse.) — 190 pièces, papier.

1775-1779. — Pièces à l'appui des comptes de la reconstruction. — Mémoires et quittances d'ouvriers et de fournisseurs. — Mention de la démolition et de la recons- truction du pignon de l'église, avec les deux portes et la niche du milieu, ornée de la Vierge, d'anges et d'un « bal- « daquin », 1779. — Etc.

5 G. 52 (Liasse.) — 95 pièces, papier, dont 3 cahiers de 15, 6 et 6 feuillets.

1780-1789. — Pièces à l'appui des comptes de la reconstruction. — Mémoires et quittances d'ouvriers et de fournisseurs. — Mémoire de Harmey-Vaudé, maître-serru- rier, pour la façon de la grille du Séminaire, qui porte les armoiries de l'Evêque de Troyes, 1785. — Etc.

5 G. 53 (Pièce.) — papier.

1788, 31 mars. — Bail de trois, six ou neuf ans passé par Claude André, vice-official du diocèse de Troyes, chapelain titulaire de la chapelle Sainte-Madeleine en l'Egli- se, aux prêtres de la Mission du Grand-Séminaire, d'une pièce de pré sise au finage de Saint-Jacques, à Troyes, près la ruelle aux Moines.

5 G. 54 (Cahiers.) — 9 cahiers in-folio comptant en tout 64 feuillets ; 2 pièces jointes, papier.

1688-1697. — Comptes du Séminaire, rendus à l'Evêque de Troyes. — Ces comptes, apurés et vérifiés par l'Evêque, sont très laconiques et divisés de la façon suivante : 1^o) Dépenses pour le paiement des rentes dues par le Sémi- naire ; pour les pensions des séminaristes pauvres ; « pour « les affaires et les réparations des bastimens ». — 2^o) Re- cettes. Les dépenses de nourriture et d'entretien du per- sonnel n'y figurent pas. — François Bouthillier, évêque de Troyes, en apurant le compte de 1697, remet aux dire -

teurs la somme de 677 l. 11 s. 9 d. dont ils étaient redevables d'après ledit compte, en raison de la cherté de la vie et de la modicité des pensions.

5 G. 53 (Liasse.) — 49 pièces, papier, dont un cahier de 8 feuillets.

1720-1742. — Comptes du Séminaire. — « Compte de la recette et dépense faites pour le transport du Séminaire de Troyes à Notre-Dame-en-l'Isle en 1721 ». « Les comptes depuis 1742 jusqu'à 1748 manquent ; ils se trouvent dans un livre intitulé sur le dos : Comptes du Séminaire, 1734 ». — Etc.

5 G. 56 (Cahier). — In-folio, 22 feuillets, papier.

1748-1753. — Comptes du Séminaire.

5 G. 57 (Cahiers.) — 2 cahiers in-folio comptant en tout 31 feuillets, papier.

1754-1761. — Comptes du Séminaire. — Ces comptes concernent principalement le prieuré de Saint-Gond.

5 G. 58 (Registre.) — In-4°, 8 feuillets et une pièce jointe, papier.

1762. — Compte du Séminaire.

5 G. 59 (Liasse.) — 27 pièces, papier, dont un cahier de 8 feuillets.

1763-1774. — Comptes du Séminaire. — Les états des pensions attribuées aux séminaristes pauvres sont joints à ces comptes.

5 G. 60 (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1774. — Compte du Séminaire.

5 G. 61 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1775. — Compte du Séminaire.

5 G. 62 (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1776. — Compte du Séminaire.

5 G. 63 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1777. — Compte du Séminaire.

5 G. 64 (Registre.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1778. — Compte du Séminaire.

5 G. 65 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1778-1779. — « Epurement et Etat de la procure du Grand Séminaire de Troyes, tant de la recette que de la dépense. 1778 au mois de mars 1779 ».

5 G. 66 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1780. — Compte du Séminaire.

5 G. 67 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1781. — Compte du Séminaire.

5 G. 68 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1782. — Compte du Séminaire.

5 G. 69 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1783. — Compte du Séminaire.

5 G. 70 (Registre.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1786. — Compte du Séminaire.

5 G. 71 (Liasse.) — 213 pièces, papier.

1631-1699. — Pièces à l'appui des comptes de la Mission et du Séminaire. — Mémoires et quittances de fournisseurs et d'ouvriers. — Quittances du curé de Saint-André pour ses droits curiaux. — Quittances de rentes et de censives dues par les bâtiments. — Quittances d'arrérages de rentes constituées sur le Séminaire. — Etc.

5 G. 72 (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1700-1709. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 73 (Liasse.) — 223 pièces, papier.

1710-1719. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 74 (Liasse.) — 433 pièces, papier.

1720-1729. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire. — Réparations aux hôtels de Troyes, à Paris. — Etc.

5 G. 75 (Liasse.) — 547 pièces, papier.

1730-1739. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 76 (Liasse.) — 616 pièces, papier.

1740-1749. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 77 (Liasse.) — 514 pièces, papier.

1750-1754. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire. — Acompte de 100 l. à Herluison, sculpteur à Troyes, pour la façon de la chaise de Saint-Gond, 1750, 21 juin. — Etc.

5 G. 78 (Liasse.) — 448 pièces, papier.

1755-1759. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 79 (Liasse.) — 604 pièces, papier.

1760-1769. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 80 (Liasse.) — 514 pièces, papier.

1770-1779. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 81 (Liasse.) — 592 pièces, papier.

1780-1790. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 G. 82 (Liasse.) — 17 pièces, papier.

Sans date. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire (fragments).

5 G. 83 (Liasse.) — 37 pièces, papier, 4 cachets.

1723-1790. — Comptes des dépenses et des recettes faites par la procure générale de Saint-Lazare pour la Mission et le Séminaire de Troyes. — Ces comptes sont arrêtés par le Procureur général de la Congrégation. — Une estampe de Saint Vincent, 15 l. 12 s., 1786. — Etc.

5 G. 84 (Registre.) — In-8°, 16 feuillets, papier.

1758-1764. — Livre du boucher du Séminaire.

5 G. 85 (Liasse.) — 105 pièces, papier; 62 cachets.

1673-1781. — Correspondance entre le supérieur de la Mission de Troyes et le supérieur général de la Congrégation. — Avis d'envoi d'un bref pontifical accordant aux prêtres de la Mission le pouvoir d'absoudre des cas réservés au Pape : « il n'est pas à propos de publier cecy au dehors » et il n'est pas besoin d'en demander le visa aux ordinaires « des lieux ». Détails sur la fondation de la maison de Versailles, 28 novembre 1674. — Confirmation par le Roi des pères de la Mission dans la possession de la maison de Saint-Lazare; fondation de nouvelles maisons à l'Hôtel des Invalides, à Angers et à Sens, 16 octobre 1675. — « J'eus hier l'honneur de voir Mgr de Troyes, qui n'estoit à Paris que du jour précédent. Il nous témoigna de la bonté à son ordinaire, mais luy ayant dit un mot de la pauvreté de vostre logement, il me parut froid sur cet article, et je ne crois pas que vous ayez à espérer grand secours de luy pour ce regard », 13 mai 1676. — Conseils au sujet de la ruine menaçante des bâtiments et de la chapelle, 10 février 1677. — Instructions pour la réception du nouvel évêque de Troyes (1), 3 mai 1679. — Conseils pour l'emploi du temps des séminaristes, 21 juin 1679; sur le projet d'union de la cure de Barbuise et du prieuré de Saint-Quentin de Troyes au Séminaire, 11 juillet 1679; sur la fondation par M. Baudot d'une mission au diocèse de Langres, 1679-1680. — Fondation de la maison de Pérouse, 20 avril 1680. — « Si MM. les grands-vicaires n'alloient disner qu'une fois en vostre séminaire en un an, on pourroit leur donner un poulet rôty, mais si vous croyez qu'ils doivent y venir plus souvent, il suffit de leur donner du bouilly », 17 février 1681. — Fondation de la maison de Cracovie, 2 mars 1682. — Avis de la mort de la Reine le 30 juillet précédent,

(1) Denis-François Routhillier de Chavigny 1^{er}.

août 1683. — Ajournement de l'assemblée sexennale de la Congrégation qui devait avoir lieu en 1691, à cause de la difficulté qu'éprouveraient à y venir les membres de Pologne et d'Italie, l'Allemagne étant « pleine de gens de guerre » et la France ayant rompu avec le duc de Savoie, 18 décembre 1690. — Etc.

5 G. 86 (Liasse.) — 44 pièces, papier; 4 cachets.

1744-1788. — Correspondances diverses au sujet des affaires de la maison. — Lettres de M^{re} de Barral, évêque de Troyes, au procureur du Grand-Séminaire, au sujet de la reconstruction des bâtiments et de l'emprunt qui doit être fait dans ce but, 1775-1779. — Lettres de M. Daudet, procureur général de la Mission : « Quand je verrai M. Cossart, votre peintre, je lui ferai voir de bonnes têtes de saint Vincent ; pourquoi ne vous êtes vous pas adressé à moi ? vous auriez peut-être été mieux servi et à meilleur marché », 21 février 1788. — Demande de renseignements à prendre au secrétariat de l'Evêché sur le prieuré de Villenauxe, uni au collège Louis-le-Grand et affecté jadis à la Mission française de Pékin desservie par les Jésuites, 19 octobre 1786. — Lettres de MM. Brouet et Bouilly de Dorée, procureurs de la Mission ; Letourneur, prieur de Villemaur. — Etc.

5 G. 87 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier.

1673-1771. — Procédures diverses et fragmentaires concernant le Séminaire.

5 G. 88 (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1673-1799. — Temporel du Séminaire. — Etats des revenus et des charges. — Déclarations de biens : une maison « ruineuse et en partie démolie », rue des Trois-Petits-Ecus, léguée par MM. Perrot et Courtois, chanoines et archidiacres de Troyes, 1673. — Déclaration par M. Bousquet, supérieur, que l'établissement n'a pour revenus que 300 l. provenant du prieuré de Pel-et-Der, 134 l. de la Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul, et que le prieuré de Saint-Gond lui a coûté plus de 10.000 écus, 1722, 20 août. — Revenu net en 1729 : 222 l. 3 s. 1 d. — En 1780, revenu : 19.571 l. 11 s. 6 d. ; charges : 15.974 l. 6 s. 9 d. — Etc.

5 G. 89 (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1728-1775. — Temporel du Séminaire. — Pièces diverses. — Analyses des baux passés au profit du Séminaire. — Etc.

5 G. 90 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1698-1776. — Courcelles (commune de Saint-Germain). — Vente par Antoinette Corps, fille majeure, au nom de Louis Corps, marchand et bourgeois de Paris, au Séminaire de Troyes, d'une ferme et métairie sise au finage de Courcelles, paroisse de Saint-Germain, moyennant la constitution d'une rente de 200 l., au principal de 4 000 l., 1698, 8 novembre. — Remboursement à Louis et à Jacques Corps, bourgeois de Paris, de ladite somme de 4.000 l., 1701. — Vente par Pierre Coppois, écuyer, officier de la maison du Roi, et Jeanne Gouault, sa femme, aux prêtres de la Mission, de quinze arpents de terre sis aux finages de Courcelles, Saint-Germain, Linçon et autres lieux, moyennant 600 l., 1703, 22 août. — Devis de réparations faites à la maison de campagne du Grand-Séminaire à Courcelles, 1766. — Baux à loyer de la ferme. — Etc.

5 G. 91 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1657-1710. — Laines-aux-Bois. — Acquisitions par les prêtres de la Mission de diverses pièces de terre au finage de Laines-aux-Bois, lieudit Galilée, autrement Lirtonnaise, 1675-1701. — Procédures au sujet desdites terres. — Etc.

5 G. 92 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1774. — Les Noës. — Bail à ferme de diverses pièces de terre sises aux finages des Noës, de Sainte-Savine et de la Chapelle-Saint-Luc, appartenant au Grand-Séminaire.

5 G. 93 (Pièce.) — papier.

1693. — Onjon. — Projet de bail à ferme des terres que le Séminaire possède à Onjon.

5 G. 94 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 10 pièces, papier.

1639-1673. — Rumilly-les-Vaudes. — Baux à loyer des bâtiments, terres et prés donnés à la Mission par Edme Picardat. — Procédures au sujet desdites terres. — Etc.

5 G. 95 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1696-1774. — Torcy. — Baux à loyer des terres appartenant au Séminaire, sur les finages des deux Torcy. — Sentence du baillage de Troyes, condamnant divers habitants de Torcy à payer les rentes dont leurs terres sont

chargées envers le Séminaire, en vertu de la donation de René Chevallier, 1751, 23 juillet (Cf. 5 G. 33). — Déclarations des biens appartenant au Séminaire.

5 G. 96 (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier ;
6 pièces jointes.

1773. — Torcy. — Arpentage, par Louis Huart, arpenteur-juré aux baillages et mairies royales d'Arcis-sur-Aube, des terres appartenant au Grand-Séminaire sur les finages des deux Torcy, avec plans figurés.

5 G. 97 (Pièce.) — papier.

1691, 3 mai. — Troyes. — Vente par les prêtres de la Mission à Jean Adam, maître corroyeur, et à Jeanne Hacquinet sa femme, d'une maison sise à Troyes, rue de la Petite-Tannerie.

5 G. 98 (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1662. — Cure de l'Eglise Saint-Pierre-ès-Liens de Barbuise. — Procuration en blanc donnée par Nicolas Roze, prêtre du diocèse d'Arras, curé de l'église paroissiale de Saint-Pierre-ès-Liens de Barbuise, pour faire en son nom démission entre les mains de l'évêque de Troyes dudit bénéfice en faveur du Séminaire projeté, 1662, 5 août. — Ordonnance épiscopale commettant Pierre Baudot, grand archidiacre de Troyes, pour informer sur le projet d'union de ladite cure au Séminaire. — Procès-verbal d'enquête sur ledit projet. — Décret d'union de la cure au Séminaire, 1662, 13 novembre (Cf. 5 G. 2).

5 G. 99 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier ;
1 cachet.

1662-1664. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Procuration donnée par les religieux de l'abbaye de Montieramey à dom Boniface Péronne, prieur de ladite abbaye, pour consentir en leur nom à l'union du prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der au Séminaire que l'Evêque de Troyes établit dans son diocèse, 1662. — Traité entre dom Boniface Péronne, au nom de l'abbé et des religieux de Montieramey, et Mgr Malier, évêque de Troyes, au nom du Séminaire, par lequel lesdits abbé et religieux consentent à la réunion, sous diverses charges récognitives de l'ancienne sujétion dudit prieuré à l'abbaye. — Décret d'union, 1663, 13 avril. — Ordonnance épiscopale ordonnant une nouvelle

information, 1663. — Nouveau décret d'union, 1664, 18 mars. — Etc.

5 G. 100 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier ;
1 cachet.

1645-1718. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Prieurs. — Requête présentée au bailli de Troyes par Jacques Bobillon, prieur de Der, pour assigner Jacques Trenard, curé dudit lieu, en restitution de ce qu'il a perçu en trop sur les revenus du prieuré, 1645. — Provision dudit prieuré par François Malier, évêque de Troyes, à Pierre Baudot, clerc du diocèse de Langres, 1647. — Provision par Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, abbé commendataire de Montieramey, à François de Guillaing, sous-diacre du diocèse de Châlons-sur-Marne et chanoine de Meaux, du prieuré de Der, réuni au Séminaire de Troyes, 1718. — Etc.

5 G. 101 (Liasse.) — 27 pièces, papier.

XVI-XVIII^e s. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Déclarations de biens et de revenus du prieuré et de la cure. — Ces déclarations sont faites au duc de Luxembourg et de Piney, seigneur du lieu, et aux députés commis par le Roi aux droits d'amortissement. — « Il serait à propos de faire entendre à Monseigneur ou à ses grands vicaires que le prieuré de Pel-et-Der ne vaut pas plus de 250 l., tout frais faits et faisant les menues réparations, les grosses réparations réservées, » 1669. — Etc.

5 G. 102 (Registre.) — In-4°, 21 feuillets, papier.

1751 (?) — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Déclarations des biens du prieuré, rendue au duc de Luxembourg et de Piney, seigneur de Pel-et-Der.

5 G. 103 (Registre.) — In-4°, 87 feuillets, papier.

1668-1697. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Manuel des revenus à Pel-et-Der. — Fol. 1^{vo} : itinéraire de Troyes à Chaumont par Pel-et-Der. — Fol. 8^{ro} : « manière de lever les dixmes de Pel-et-Der ». — Fol. 83^{ro} : noms des curés depuis 1600. —

5 G. 104 (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1638-1669. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Dixmes de Pel-et-Der. — Baux. — Compte des fermiers des dîmes pour 1668-1669. —

5 G. 105 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ;
1 sceau.

1615-1754. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der.
— Dîmes de Pel-et-Der. — Procédures entre le prieur et le curé au sujet du partage des dîmes. — Commission du bailli de Chaumont portant défense au curé de lever la dîme autrement qu'à la trente-deuxième gerbe sur les terres du prieuré, 1615. — Arrêt du Conseil condamnant le prieur à payer au curé 200 l. de portion congrue, et à son vicaire 100 l. ; et le curé à abandonner toutes prétentions sur les revenus du prieuré, 1646. — Transaction entre les supérieurs et procureurs du Séminaire et le curé au sujet du partage des dîmes, 1754. — Etc.

5 G. 106 (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1646-1679. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der.
— Dîmes de Pel-et-Der. — Procédures entre le prieur et le supérieur du Séminaire et les habitants au sujet des dîmes. — Procédures entre le prieur et le supérieur du Séminaire et les religieux de Bassefontaine au sujet d'un douzième des dîmes que prétendent percevoir lesdits religieux. — Etc.

5 G. 107 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, papier ;
1 cachet.

1661-1752. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der.
— Réparations aux églises de Pel et de Der, dont le prieur est en partie tenu comme décimateur. — Procédures au sujet des réparations de la chapelle Saint-Nicolas en l'église de Pel. — Consentement des habitants à la démolition de ladite chapelle, 1674. — Lettre de M. Chifflet de Neuville, curé de Pel-et-Der et trésorier de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, au procureur du Séminaire, mentionnant la bénédiction des cloches, 1752, 20 juin. — Sentence du bailliage de Chaumont condamnant le curé et les habitants à faire procéder aux réparations de l'église de Der, 1697. — Etc.

5 G. 108 (Liasse.) — 41 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier,
dont un plan.

1589-1731. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der.
— Biens à Pel-et-Der. — Acquisitions faites par les prieurs et les supérieurs du Séminaire. — Vente par le prieur de Radonvilliers, pour acquitter sa part de l'imposition extraordinaire du clergé, de trente-cinq arpents de terre sis à Pel-et-Der, 1589 (Cf. 5 G. 112). — Vente par Nicola

Barrois, procureur au bailliage de Troyes, et Nicolas Mareschal, secrétaire du procureur du Roi audit siège, à l'évêque de Troyes au nom du Séminaire, d'un gagnage sis à Der, 1677. — Vente par Séraphin Avyat, prévôt d'Allibaudières et juge mayer d'Ormes, au nom et comme curateur des enfants mineurs de lui et de feu Marie Vinot, fille de Baptiste Vinot, chirurgien à Nogent-sur-Aube, et par J.-B. Vinot, héritier de Michel Vinot, docteur en théologie et prieur de Blaincourt, au supérieur du Séminaire, d'une maison sise au village de Pel, 1686. — Etc.

5 G. 109 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1604-1742. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der.
— Baux des tiens du prieuré à Pel-et-Der, lieux-dits la Petite-Fosse, le Champ-aux-Moines, le Pré des Soussis, le Pré de la Fontaine, le Breuil, etc.

5 G. 110 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1668-1785. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der.
— Ferme de Der. — Déclarations des prés. — Baux de la ferme. — Mémoire sur l'état des bâtiments et des terres et des revenus, 1758. — Devis de réparations à faire aux bâtiments, 1765. — Etc.

5 G. 111 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1653-1671. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der.
— Acquisition par Philippe de Vitel, écuyer, sieur de Brochenaille, La Motte Burot et Précy-Notre-Dame en partie, d'une maison sise à Pel appelée communément le Cul de Sac, 1670. — Rétrocession de ladite maison au Séminaire par l'acquéreur, 1670. — Baux de ladite maison.

5 G. 112 (Registre.) — 21 feuillets, papier.

XVII^e s. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Biens sis à Pel-et-Der et à Précy-Notre-Dame. — Notes sur les héritages acquis par le Séminaire, le 20 août 1677, de Nicolas Barrois, procureur à Troyes, qui les avait lui-même acquis par adjudication de Doublet, peintre, en 1675 ; les dits biens aliénés en 1589 par le prieuré de Radonvilliers. (Cf. 5 G. 108). — Etc.

5 G. 113 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1632-1748. — Prieuré Saint Pierre de Pel-et-Der.
— Fief de Vaulardot à Der. — Vente par Jean et Nicolas.

Prévost, laboureurs, à Jacques Bobillon, archidiacre de Lassois en l'église de Langres et prieur de Pel-et-Der, d'une maison et de ses dépendances, sise à Der, lieu-dit le Fief de Vaulardot, moyennant 360 l., 1632. — Reconnaissance de rente foncière et de censive envers Nicolas Le Bé, conseiller du Roi au bailliage de Troyes, comme héritier d'Apolline de Vienne, sa mère, par les directeurs du Séminaire, comme donataires de feu Pierre Baudot, archidiacre et chanoine de Troyes, prieur de Der, qui était au lieu de Jacques Bobillon, pour les maisons et terres du fief de Vaulardot, 1672. — Etc.

5 G. 144 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1239-1779. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Redevance due au prieuré par l'abbaye de Boulancourt pour la métairie de la Grange Rouge, sise au finage de Der. — Sentence d'arbitrage rendue par N., évêque de Troyes, l'abbé de Larrivour, G., archidiacre, et C., chantre de Troyes, par laquelle l'abbé et le couvent de Boulancourt sont condamnés à payer à l'abbé et au couvent de Montieramey la redevance annuelle de deux setiers et trois quartiers d'avoine au sujet de laquelle les parties étaient en procès, 1239, novembre (copie XVIII^e). — Transaction entre Jean, abbé de Boulancourt, et Jean Ternart, prieur de Der, portant réduction de la redevance due audit prieuré par le gagnage de l'abbaye appelé la Rouge Grange, à deux setiers de froment et deux setiers d'avoine. — Ratification de Pierre, abbé de Clairvaux, 1481 (v. st.), 30 janvier (copie de 1671). — Vente par l'abbaye de Boulancourt à Nicolas Largentier, sieur de Vaussemmain, de deux cents journaux de terre dépendant dudit gagnage et chargés de redevances envers le prieuré, 1596. — Procédures au sujet desdites redevances. — Etc.

5 G. 145 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1669-1752. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Procédures diverses avec les habitants de Pel-et-Der au sujet des biens du prieuré ; avec les créanciers de René Desguerroy, bailli de Ramerupt, et d'Apolline Vinot, sa femme, 1694. — Etc.

5 G. 146 (Liasse.) — 12 pièces, papier ; 2 cachets.

1529-XVIII^e s. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Procédures entre les directeurs du Séminaire et le

AUBE. — SÉRIE G. — TOME III.

duc de Luxembourg, seigneur de Pel-et-Der, au sujet des droits seigneuriaux. — Copie d'une transaction passée au bailliage de Piney et Montangon entre les habitants de Pel-et-Der, d'une part, et Charles de Luxembourg, comte de Brienne, Ligny et Roussy, conseiller et chambellan ordinaire du Roi, seigneur de Piney, Montangon et Pel-et-Der, d'autre part, au sujet des rentes et censives dudit lieu, 1529. — Mémoires sur les droits seigneuriaux, XVIII^e s. — Etc.

5 G. 117 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 22 pièces, papier.

1737-1777. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Procédures en l'élection de Bar-sur-Aube entre les habitants de Pel-et-Der et les supérieurs du Séminaire au sujet des tailles imposées aux fermiers des biens du prieuré.

5 G. 118 (Liasse.) — 5 pièces, papier.

XVIII^e s. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Inventaires partiels des titres concernant les biens et les droits du prieuré à Pel-et-Der. — Ordonnance de l'Intendant taxant à 150 l. les propriétaires de la justice de Pel-et-Der, en exécution de la déclaration du Roi du 1^{er} mai 1708, portant réunion des offices de gruyers, procureurs du Roi et greffiers aux justices seigneuriales ; constat d'huissier que le Séminaire ne possède audit lieu, « ny fief, ny justice, ny seigneurie, » 1709.

5 G. 119 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1621-1668. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Dimes de Précy-Notre-Dame. — Procédures entre François Bechuat, prieur-curé de Précy-Notre-Dame, et M. Baudot, prieur de Pel-et-Der, comme étant aux droits du curé de Pel, au sujet desdites dîmes. — Etc.

5 G. 120 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

XVI^e s. — 1751. — Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul en l'Eglise de Troyes (1). — Troyes, rue de la Planchette-Clément. — Transaction entre le Chapitre Saint-Pierre de Troyes, d'une part, et Jean Jacquart dit Gauthier, « pes-lier », et Guillemette, sa femme, d'autre part, au sujet du

(1) Sur la réunion de cette chapelle au Séminaire, en 1681, voir 5 G. 2, p. 80.

rétablissement d'une bonde qui abreuve le jardin appartenant à la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul en l'Eglise de Troyes, dont lesdits Jean et Guillemette jouissent par bail à vies, début du XVI^e s. — Bail d'une maison rue de la Planche-Clément, avec réserve du droit de promenade dans le jardin au profit du Séminaire, 1684. — Reconnaissance par les maire et échevins de la bonde qui abreuve le jardin et de son cours jusqu'à son embouchure dans la Seine près de Notre-Dame-en-l'Isle, 1684. — Etc.

5 G. 421 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1617-1783. — Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul en l'Eglise de Troyes. — La Vacherie (commune de Troyes). — Baux, arpentage, plan et procédures concernant diverses pièces de terre sises au lieu-dit La Ribaudière.

5 G. 122 (Registre.) — In-4°, 64 feuillets, dont 8 remplis ;
1 pièce jointe, papier.

XVII^e s. — Prieuré de Saint-Gond. — « Inventaire « des titres et papiers concernant la maison de Saint-Gond « appartenant à Messieurs les prestres de la maison de la « Mission de Troyes ». — Cet inventaire très sommaire ne s'applique qu'à une partie des titres de Saint-Gond, compris entre 1496 et 1682.

5 G. 423 (Registre.) — In-4°, 33 feuillets, parchemin.

XIV^e s. — Abbaye Saint-Pierre d'Oyes. — Cartulaire. — Cf. H. Stein, *Bibliographie des Cartulaires*, n° 2858. Une copie de ce cartulaire, exécutée en 1874 par M. Claude, existe à la Bibliothèque Nationale sous la cote *Nouv. Acq. latines 1231*, et a été analysée par E. de Barthélemy, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre d'Oyes*, dans les *Mémoires de la Soc. d'Agric. de la Marne*, 1880-1881, p. 132-192. Nous indiquons dans notre analyse les pages de cette publication. — Fol. 1^{re} : Jugement rendu entre l'abbaye d'Oyes et Jean, seigneur de Pleurs, au sujet de la propriété du village d'Oyes, par Henri I, comte de Champagne, qui s'engage à prendre l'abbaye sous sa protection au cas où ledit Jean manquerait à son devoir de garde ; Vertus, avril 1155 (d'Arbois, *Catal. d'Actes*, n° 36 ; Barthélemy, p. 160). — Fol. 1^{re} : Donation par Henri I, comte de Champagne, à l'abbaye d'Oyes, de la moitié du village de Puits ; Vertus, 1171 (d'Arbois, n° 197 ; B., p. 161). — Fol. 2^{re} : Notifi-

cation et approbation par Henri I, comte de Champagne, des donations faites à l'abbaye par Engelmer Le Roux, Renaud et Girard Baet, de Sézanne, Simon de Vouarces et les héritiers de Cosreio, de tous leurs biens sis au Mont Alard, près de Saint-Genest d'Oyes ; Sézanne, 1174 (d'Arbois, n° 226 ; B., p. 162). — Traité entre Henri I, comte de Champagne, et l'abbaye, au sujet du mariage de leurs serfs de Puits et du partage de leurs enfants ; Troyes 1175 (d'Arbois, n° 244 ; B., p. 163). — Fol. 3^{re} : Mandement d'Henri I, comte de Champagne, à ses prévôts de Vertus, pour assurer au maire de l'abbaye à Puits la jouissance, à Vertus, des franchises qu'y possède déjà le maire du comte audit lieu de Puits ; sans date (1) (manque à d'Arbois ; B., p. 164). — Remise faite à l'abbaye par Hugues Alesnellus et Angebert, fils d'Heudier de Montfélix, en présence de Thibaut II, comte de Champagne, de deux parties des dîmes de Villeseneux, données à ladite abbaye par Berthe, sœur de Gautier de Coizard, et par Hugues le Chétif, sur l'intervention de G., évêque de Châlons, et avec l'approbation de S., seigneur de Broyes, et de F. sa femme, dont mouvaient en fief lesdites dîmes ; Sézanne, sans date [1125-1152] (B., p. 164). — Fol. 3^{re} : Confirmation par Hugues, seigneur de Broyes, des acquêts faits par l'abbaye dans ses domaines ou dans ses fiefs, à charge pour l'abbaye de célébrer son anniversaire après sa mort ; *apud Aiam*, 1148, octobre, vendredi (B., p. 165). — Donation par le même abbaye de droits d'usage au Bois Raimbault et dans ses prés, et rappel de la confirmation précédente ; 1151 (B., p. 165). — Fol. 4^{re} : Approbation par le même, à la prière de Hugues le Reclus, de la confirmation par Simon, son père, des acquêts faits par l'abbaye dans ses domaines ou dans ses fiefs, et confirmation des droits d'usage du Bois Raimbault, 1102 [sic] (corriger peut-être 1152, les témoins étant les mêmes que ceux de la charte de 1148 citée plus haut) (B., p. 165). — Fol. 4^{re} : Confirmation par Hugues, seigneur de Broyes, fils de feu Simon, seigneur de Commercy, des chartes de son aïeul Hugues qui précèdent ; 1226, novembre (B., p. 166). — Confirmation par le même, avant de partir pour Jérusalem, et du consentement de B., sa femme, et de ses enfants, des chartes de ses prédécesseurs ; 1239, mars (B., p. 166, avec la date 1230). — Fol. 5^{re} : Désistement par Hugues seigneur de Broyes, en faveur de l'abbaye, de tous les droits qu'il réclamait sur Remi de Pleurs ; sans date (B., p. 166). — Approbation par Hugues, seigneur de Broyes,

(1). Le chancelier Guillaume, qui cessa ses fonctions en 1176, figure comme témoin à cet acte (Cf. d'Arbois, *Histoire de Comtes de Champagne*, t. III, p. 133).

du désistement fait en faveur de l'abbaye par Jean, fils de Gaucher Corberain, sa femme et son beau-frère, de toutes leurs prétentions sur Nivard de Broussy-le-Petit, homme de corps de l'abbaye ; 1250, décembre (B., p. 167). — Fol. 5 v° : Confirmation par Thibaut, seigneur de Broyes, des acquêts faits par l'abbaye dans ses domaines ou dans ses fiefs, et notamment de Guerri et de Pierre de Moncellis, dit l'Enfant, écuyer, à charge d'un anniversaire à son profit ; 1276, mars (B., p. 167). — Fol. 6 r° : Constatation par Eudes de Broyes, seigneur de Châtillon, qu'il ne possède aucun droit de pêche sur la rivière de Saint-Prix ; 1280, juillet, jeudi après la Madeleine (B., p. 167). — Jugement rendu par S., préchantre, et par F. de Brien, *beate Marie*, chanoine de Sens, délégués apostoliques, confirmant les droits de l'abbaye sur le bois Saint-Pierre, que contestait Wacet de Bergères, écuyer ; 1212 (B., p. 168). — Fol. 6 v° : Notification par Hugues de Broyes, chanoine de Saint-Quiriace de Provins, seigneur de Broussy-le-Grand, Saint-Prix et Colléard, de l'accord conclu en sa présence entre l'abbaye et la communauté de Saint-Prix et Colléard au sujet des bois que possède ladite communauté au bois Saint-Pierre ; 1284, lundi avant la Saint André (B., p. 168). — Fol. 7 v° : Donation faite par Hugues de Broyes, chanoine de Saint-Quiriace de Provins, seigneur de Broussy-le-Grand et de Saint-Prix, à l'abbaye d'Oyes, en présence de l'official de Troyes, de soixante-dix arpents de bois au bois Saint-Pierre, et du droit de préemption qu'il possède sur soixante autres arpents dudit bois appartenant aux hommes de Saint-Prix et de Colléard, 1284, novembre (B., p. 169). — Fol. 8 v° : Notification par Thibaut, chevalier, seigneur de Broyes, du partage du bois Saint-Pierre fait entre l'abbaye et la communauté de Saint-Prix et de Colléard, et entre cette communauté et Hugues de Broyes, seigneur desdits lieux, et énumération des droits de l'abbaye sur ledit bois ; 1284, novembre (B., p. 169). — Fol. 9 v° : Echange de serfs entre Gui, chevalier, seigneur de Broyes, et Dreux, abbé d'Oyes ; 1304, mai, veille de la Pentecôte (B., p. 170). — Fol. 10 r° : Donation par le même d'un serf à l'abbaye ; 1305, juillet, vendredi après la Madeleine (B., p. 170). — Donation à l'abbaye par Simon, seigneur de Châteauvillain, d'une rente de blé à Villevenard, en échange de la part de l'abbaye au moulin Renard, 1247, mai (B., p. 171). — Fol. 10 v° : Echange de serfs entre E., dame de Châteauvillain, et Simon, son fils, d'une part, et Engelmer, abbé d'Oyes, d'autre part ; 1227, mai (B., p. 171). — Fol. 11 r° : Désistement par Eustache, seigneur de Conflans, des droits qu'il prétendait avoir sur le bois de l'abbaye d'Oyes dit Charbonnières, près de Champaubert, moyennant 130 l. provinois

à lui payées par l'abbaye ; 1243, mai (B., p. 171). — Notification par Simon, seigneur de Châteauvillain, de la donation faite par l'abbaye aux habitants de Champaubert, de la superficie de dix arpents du bois de Charbonnières, à prendre au moment de la vente dudit bois, sans préjudice des droits d'usage dont ils jouissent déjà sur la totalité ; 1243, juin (B., p. 171, avec la date 1242). — Fol. 11 v° : Notification par Jean de Thourotte, châtelain de Noyon, lieutenant du roi de Navarre en Champagne et en Brie, de l'accord conclu entre les précédents pour le même objet, en mai 1243 ; 1244, avril (B., p. 172). — Fol. 12 v° : Notification par Simon, seigneur de Châteauvillain, d'un accord par lequel il a cédé à l'abbaye d'Oyes, en échange de l'abandon des droits qu'elle prétendait avoir sur une femme de corps, une partie du bois appelé le Bois Buessart, 1258 (v. st.), janvier (B., p. 173, avec la date 1256). — Approbation de l'accord précédent par Jean, seigneur de Châteauvillain, fils de Simon ; même date (B., p. 173). — Fol. 13 r° : Echange de serves entre Simon, seigneur de Châteauvillain, et Hugues, abbé d'Oyes ; 1256, octobre (B., p. 173). — Promesse par Jean, seigneur de Châteauvillain, de rendre à l'abbaye d'Oyes une femme de corps, en échange d'une autre femme à lui prêtée par l'abbaye, qui avait épousé un de ses hommes de corps ; 1270, avril (B., p. 173). — Echange de serves entre Jean, seigneur de Châteauvillain, et l'abbaye d'Oyes ; 1288 (v. st.), mars, mercredi après *Oculi mei* (B., p. 174). — Fol. 13 v° : Affranchissement de main-morte accordé par Jean, seigneur de Châteauvillain, aux hoirs de Jeannin dit Le Blanc Molier et de Margueron, sa femme ; 1294 (v. st.), mercredi après les Brandons (B., p. 174). — Echange de serves entre Jean, seigneur de Châteauvillain, et Dreux, abbé d'Oyes ; Baye, 1303, samedi avant la Saint-Martin d'hiver (B., p. 174). — Fol. 14 r° : Echange de serfs entre Jean, seigneur de Châteauvillain, et l'abbaye d'Oyes ; Baye, 1304, mardi après la sainte Luce (B., p. 175). — Fol. 14 v° : Confirmation par Eustache de Conflans, seigneur de Pleurs, des privilèges dont jouissent ses serfs et ceux de l'abbaye d'Oyes demeurant à Puits de se marier librement entre eux. Donation par le même de serfs à l'abbaye ; 1196 (B., p. 175). — Approbation par Eustache de Conflans de la donation jadis faite par Milon d'Ecury, chevalier, à l'abbaye d'Oyes, de sa part du terrage de Champaubert. Approbation par le même et par Marie, sa femme, de la donation faite à son lit de mort par Hugues, seigneur de Pleurs, leur beau-père et père, à l'abbaye d'Oyes, d'une rente de froment sur les revenus en grains de Congy ; 1200 (B., p. 175). — Fol. 15 r° : Confirmation par Marie, dame de Conflans, de l'abbaye d'Oyes dans la possession du bois dit *Mellus mona-*

chorum, aux mêmes conditions qu'avant la vente par elle faite de son bois voisin dit aussi *Mellus*; 1210, avril (B., p. 176). — Confirmation à l'abbaye d'Oyes, par Eustache de Conflans, chevalier, seigneur de Mareuil et de Congy, de diverses rentes au village de Congy, dont l'abbaye lui a accordé la jouissance viagère; 1293, septembre, samedi après la Nativité Notre-Dame (B., p. 176). — Fol. 16 v°: Echange de serves entre le même et l'abbaye d'Oyes; 1293, septembre, mercredi après la Nativité Notre-Dame (B., p. 176). — Notification par Girard, seigneur de Saint-Aubert, et Marie de Conflans, sa femme, de la donation faite par Milton d'Ecury à l'abbaye d'Oyes de la partie des dîmes d'Ecury dite Dîme de *Moreins*, en échange du moulin dudit lieu et à diverses charges; 1218, décembre (B., p. 177, avec la date 1250). — Fol. 17 r°: Désistement par Jean de Thourotte, seigneur de Connantre, et Agnès sa femme, en faveur de l'abbaye d'Oyes, de l'opposition qu'ils formulaient au sujet d'une rente léguée à l'abbaye par Philippe Le Put, de Connantre; 1230 (v. st.), mars (B., p. 177, avec la date 1203). — Fol. 17 v°: Désistement par Jean de Thourotte, seigneur de Pleurs, en faveur de l'abbaye d'Oyes, des prétentions qu'il formulait sur diverses serves de l'abbaye; 1220 (v. st.), février (B., p. 178). — Fol. 18 r°: Donation faite sous le sceau de Saint-Nicolas de Sézanne à l'abbaye d'Oyes par Robert, prévôt de Sézanne, du consentement d'Elisabeth, sa femme, et de Robert, son fils, de ses biens sis à Linthelles, en échange de divers biens, notamment au moulin de *la Chese* et sur les cens de *Chasnoi*; 1204 (B., p. 178). — Donation par Henri I, comte de Champagne, à l'abbaye d'Oyes, de la terre et de la justice de Champaubert, avec la grange et la justice des Déserts et la maison de Connantray dite Vaujusaine; Troyes, 1155 (d'Arbois, *Catal. d'actes*, n° 35; B., p. 178). — Fol. 18 v°: Confirmation, par le pape Honorius II, à la prière de l'abbé Eberard, des biens de l'abbaye d'Oyes; Latran, 12 des calendes d'avril [1124-1130], (B., p. 179). — Fol. 20 r°: Confirmation, par le pape Alexandre III, des possessions de l'abbaye d'Oyes; [Ferentino, 1175, 20 septembre (1)] (B., p. 181). — Fol. 22 r°: Confirmation par le pape Innocent de l'accord amiable conclu entre l'abbaye d'Oyes et Alard, prêtre de Champaubert, sur l'intervention de Thibaut de Broys, archidiacre de Troyes, et de Jean de Château-Thierry, archidiacre de Châlons, au sujet des dîmes dudit lieu de Champaubert; Lyon, an IV du pontificat, 5 des nones de mai (2) (B., p. 182). — Fol.

22 v°: Autorisation donnée par le pape Honorius III à l'abbaye d'Oyes de percevoir la dîme des novales dans les paroisses dont elle est décimatrice; Latran, an IX du pontificat, 2 des nones de décembre (1224, 4 décembre) (B., p. 183). — Fol. 23 r°: Confirmation par le pape Grégoire des privilèges et immunités accordés à l'abbaye d'Oyes par ses prédécesseurs; Viterbe, an I du pontificat, 4 des calendes de décembre (1) (B., p. 183). — Fol. 23 v°: Notification par Guillaume, archevêque de Sens, de la sentence arbitrale rendue par O., doyen de Sens, G., abbé de Montier-la-Celle, J., abbé de Saint-Loup de Troyes, H., abbé de Larrivour, et P., abbé de Vauluisant, entre l'abbaye d'Oyes et celle du Reclus, pour terminer le différend qui s'était élevé entre elles au sujet de l'agrandissement de l'étang du Reclus, 1176 (B., p. 183). — Nouvelle sentence arbitrale notifiée au sujet du même étang par Mathieu, évêque de Troyes, 1176 (B., p. 183). — Fol. 24 v°: Confirmation par Haton, évêque de Troyes, à la prière de l'abbé Eberard, des possessions de l'abbaye d'Oyes dans le diocèse de Troyes, 1128 (B., p. 184). — Fol. 25 v°: Jugement rendu par Mathieu, évêque de Troyes, sur le partage des dîmes de Saint-Prix entre l'abbé d'Oyes et le curé dudit lieu; 1170 (B., p. 185). — Fol. 26 v°: Jugement analogue rendu par le même sur le partage des dîmes de Corfélix; 1174 (B., p. 186). — Fol. 27 r°: Notification par Henri, évêque de Troyes, de l'accord amiable intervenu entre l'abbaye d'Oyes et celle du Reclus au sujet des terres de Saint-Prix; 1161 (B., p. 186, avec la date 1261). — Fol. 27 v°: Notification par le même de l'abandon par Gervais de Pleurs, chevalier, des prétentions qu'il formulait sur le tiers de la dîme de Reveillon; sans date [1146-1169] (B., p. 187). — Confirmation par Barthélemy, évêque de Troyes, à la prière de l'abbé Renaud, des possessions de l'abbaye d'Oyes dans le diocèse de Troyes; 1192 (B., p. 187). — Fol. 28 v°: Notification par Garnier, évêque de Troyes, d'une transaction conclue entre l'abbaye d'Oyes et le curé de Saint-Prix, d'une part, et l'abbaye du Reclus, d'autre part, au sujet des dîmes de Saint-Prix; 1200 (B., p. 188). — Fol. 29 r°: Exemption des droits de synode et de visite, accordée par Hervé, évêque de Troyes, aux paroisses nouvellement créées dans son diocèse et relevant de l'abbaye d'Oyes, et confirmation du droit de patronage de l'abbaye sur diverses paroisses; 1202 (B., p. 188). — Fol. 29 v°:

(1) La date de cet acte manque au Cartulaire, mais elle se trouve sur l'original, coté 5 G. 124.

(2) Les noms cités dans cette bulle ne nous ont pas permis d'iden-

tifier le pape dont elle émane; Barthélemy l'attribue à Innocent III, « élu en 1216 » [sic]; nous croyons plutôt qu'il s'agit d'Innocent IV, qui se trouvait à Lyon à la même date (3 mai 1248) (Berger, *Registres d'Innocent IV*, n° 3876).

(1) Nous n'avons pu identifier le pape dont émane cette bulle.

Accord conclu en présence de N., évêque de Troyes (1), entre l'abbaye d'Oyes et Hugues, curé de Semoine, au sujet des dîmes de Champgrillet ; 1203, juin (B., p. 189, avec la date 1209). — Accord conclu en présence de N[icolas], évêque de Troyes, entre l'abbaye d'Oyes et le curé de Saint-Prix au sujet des dîmes de ladite paroisse ; 1252, mai (B., p. 189). — Fol. 30 r^o : Notification par Jean, évêque de Troyes, de l'abandon fait par Eudes de Busseurre, curé de Saint-Prix, de ses prétentions à l'usage du bois de Saint-Pierre, en échange d'une rente de 25 s. sur les cens et revenus de l'abbaye d'Oyes ; 1288, mars (B., p. 190). — Fol. 30 v^o : Confirmation par Geoffroi, évêque de Châlons, à la prière de l'abbé Eudes, des possessions de l'abbaye d'Oyes dans le diocèse de Châlons ; 1142 (B., p. 190, avec la date 1132). — Fol. 32 r^o : Jugement rendu par Gui, évêque de Châlons, maintenant l'abbaye d'Oyes en possession de la dîme d'Ecury, que lui disputait Garnier, préchantre et maître des écoles de Saint-Etienne de Châlons ; 1146 (B., p. 191). — Donation faite en présence de Gui, évêque de Châlons, par Ebles, abbé d'Oyes, à Robert, abbé de la Char-moye, de la maison de Connantray dite Vaujusaine, à charge d'une rente de grain au profit de l'abbaye d'Oyes ; 1168 (B., p. 191). — Fol. 33 r^o : Concession par Henri I, comte de Champagne, au maire de l'abbaye d'Oyes à Vaujusaine, des privilèges dont jouit le maire du comte à Connantray ; Vertus, 1175, avril, samedi (d Arbois, n^o 245 ; B., p. 192).

5 G. 124 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1175-1224. — Abbaye Saint-Pierre d'Oyes. — Confirmation par le pape Alexandre III des possessions de l'abbaye d'Oyes ; Ferentino, 1175, 20 septembre (Original. Cf. 5 G. 123, fol. 20 r^o). — Copie d'une bulle du pape Honorius III autorisant l'abbaye à percevoir la dîme des noales dans les paroisses dont elle est décimatrice ; Latran, 1224, 4 décembre. (Cf. 5 G. 123, fol. 22 v^o).

5 G. 125 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1324-1342. — Abbaye Saint-Pierre d'Oyes. — Décret d'union du prieuré de Saint-Gond à l'abbaye de Montier-la-Celle par Jean d'Aubigny, évêque de Troyes, 1324 (extrait de l'*Auctarium* du *Promptuarium* de Nicolas Camuzat, fol. 2 v^o). — Bulle de Clément VI, confirmant la suppression de l'abbaye d'Oyes, son érection en prieuré sous le

nom de Saint-Gond et son union à l'abbaye de Montier-la-Celle ; Villeneuve-les-Avignon, 1342, 23 août (10 des calendes de septembre). (Copie informée du XVII^e s.). Cet acte, dont l'original parait être perdu, a été édité par la *Gallia*, t. XII, instr., col. 292-294, d'après un cartulaire ; l'inventaire du fonds de Montier-la-Celle rédigé au XVIII^e s. en donne l'analyse, avec la date : 10 des cal. d'octobre (Arch. de l'Aube, 7 H. 1, fol. 33 r^o, n^o 52), qu'a acceptée l'abbé Lalore dans son *Cartulaire de Montier-la-Celle*, p. XXI, n^o 54 ; Camuzat, qui publie un fragment de cet acte, n'en donne pas la date (*Auctarium Promptuarii*, fol. 1 v^o).

5 G. 126 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; 6 cachets, papier.

1697-1730. — Prieuré de Saint-Gond. — Réunion au Séminaire. — Délibération capitulaire des trois religieux du prieuré, qui décident de faire connaître à l'Evêque l'impossibilité de rétablir leur communauté, en raison de la ruine des bâtiments et des dépendances du prieuré, « au milieu de cinquante mil arpans de marais qui cause de « grands incommodités auxdis religieux qui souffrent beau- « coup, estant éloigné de tous secours humains . . . , joint « à ces raisons que ledit S. Gond n'est autre chose qu'une « ferme dans laquelle il ne se trouve auquuns lieux réguliers « ny même vestige, synon unne peutitte chapelle très humide « où nous ne pouvons résister sans estre beaucoup incomodé « de fluctions et cataire, estant aubligé de traverser une « grande cour plainne d'eau et de bou, en sorte que l'on ne « peut avoir le pied sec », 1697, 1^{er} mai. — Transaction entre Nicolas Benard, directeur du Séminaire, et dom Robert Nazard, prieur de Saint-Gond, qui consent à l'union du prieuré au Séminaire moyennant une pension viagère de 800 l. à son profit, 1698. — Procédures relatives à ladite union. — Recueil imprimé des titres relatifs à ladite union (Troyes, 1699, in-4^o, 14 f.) ; le décret d'union par François Bouthillier, évêque de Troyes, y figure à la date du 3 avril 1698. — Etc.

5 G. 127 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier, dont 2 cahiers de 14 et 18 feuillets.

1602-1783. — Prieuré de Saint-Gond. — Locaux du prieuré. — Dépôts par devant le curé d'Allemant d'habitants dudit lieu, au sujet de l'incendie qui a ruiné le prieuré en 1601 ; cet incendie survint pendant que les déposants étaient en train de démolir les bâtiments « par

(1) En 1203, l'évêque de Troyes était Garnier de Trainel.

« mandement d'un nommé le capitaine Cabanelle, qui disoit
« avoir le pouvoir, de par monseigneur le duc de Nivernois,
« de convocquer et contraindre tous les manans des villages
« et lieux cerconvoisins dudict Saint-Gaond, affin de
« démolir et abbatre toutes les forteresses et bastiments
« dudict S. Gaond, dont les volleurs se pourroient servir
« comme jà ilz avoient faict par surprise de lad. place, au
« préjudice et grand dommage des villages et lieux circon-
« voisins . . . », 1602. — Procès-verbal de visite des bâti-
ments du prieuré et de l'église, 1698. — Baux des bâti-
ments dépendant du prieuré. — Etc.

5 G. 128 (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets.

1725-1782. — Prieuré de Saint-Gond. — Locaux du prieuré. — Devis de travaux faits aux bâtiments ; mémoires d'ouvriers.

5 G. 129 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e s. — Prieuré de Saint-Gond. — Inventaires de meubles. — On cite dans l'église la chässe de saint Gond dans son étui, avec un tapis d'indienne pour l'exposer sur l'autel, le chef et deux bras du même saint, et un autre reliquaire, etc. Sur la chässe de saint Gond, cf. 5 G. 77.

5 G. 130 (Liasse.) — 40 pièces, papier.

XVII^e s. — **1761.** — Prieuré de Saint-Gond. — Etats des revenus et des charges. En 1761, le revenu est de 6.208 l. 6 s. 8 d. « Il seroit bon que les domestiques
« fusse instruy, car la pluspart sont des deux an dans la
« maison sans sçavoir combien il y a de Dieu Sa
« Grandeur aura la bonté de remédier à la médisance que
« cause la peultitte fille qui est à S. Gond, vulgairement
« appelée la fille des moines. » — Etc.

5 G. 131 (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1668-1761. — Prieuré de Saint-Gond. — Temporel. — Baux du temporel. — Plainte de dom Joard, trésorier du prieuré, contre la gestion du prieur, 1697. — Journal de l'administration du temporel, 1704-1706. — Etc.

5 G. 132 (Liasse.) — 28 pièces, papier, dont un mémoire imprimé de 16 p. in-folio ; 5 cachets.

1732-1751. — Prieuré de Saint-Gond. — Rapports entre le Séminaire et le fermier du temporel. — Lettres adressées par Nicolas Petit, fermier, au supérieur du Séminaire. — Procès entre le Séminaire et ledit Petit, au sujet de sa mauvaise gestion. — Etc.

5 G. 133 (Cahier.) — In-8°, 24 feuillets, papier.

XVIII^e s. — Prieuré de Saint-Gond. — Manuel du temporel.

5 G. 134 (Cahier.) — In-4°, 18 feuillets, papier.

1704. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré arrêté par l'Evêque de Troyes. — Dépense : 3.993 l. 11 s. Recette : 3.619 l. 19 s. 1 d.

5 G. 135 (Cahier.) — In-folio, 11 feuillets, papier ;
1 pièce jointe, papier.

1721-1727. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré.

5 G. 136 (Cahier.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1727-1729. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré.

5 G. 137 (Cahier.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1729-1731. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré.

5 G. 138 (Cahier.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1732-1735. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré.

5 G. 139 (Cahier.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1737-1739. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré.

5 G. 140 (Cahier.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1740-1741. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré.

5 G. 141 (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1742-1745. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte du prieuré.

5 G. 142 (Cahier.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1746-1747. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte des prieurés de Saint-Gond et de Notre-Dame de Choisel.

5 G. 143 (Cahier.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1748-1749. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte des prieurés de Saint-Gond et de Notre-Dame de Choisel. Pour les années 1754-1761, voir 5 G. 57.

5 G. 144 (Cahier.) — In-folio, 2 feuillets, papier.

1772. — Prieuré de Saint-Gond. — Compte des prieurés de Saint-Gond et de Notre-Dame de Choisel.

5 G. 145 (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1703-1774. — Prieuré de Saint-Gond. — Pièces justificatives des comptes. — Bordereaux de recettes, états des sommes restant à payer, etc.

5 G. 146 (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1720-1732. — Prieuré de Saint-Gond. — Pièces justificatives des comptes. — Quittances et mémoires d'ouvriers et de fournisseurs. — Nombreuses pièces relatives aux églises des paroisses dont les dîmes appartiennent au prieuré.

5 G. 147 (Liasse.) — 263 pièces, papier.

1730-1789. — Prieuré de Saint-Gond. — Pièces justificatives des comptes. — Quittances et mémoires d'ouvriers et de fournisseurs.

5 G. 148 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1670-1777. — Prieuré de Saint-Gond. — Droits seigneuriaux. — Lettres de terrier accordées aux directeurs du Séminaire pour la seigneurie de Saint-Gond, 1750 (Cf. 5 G. 165). — Décret de prise de corps rendu par le prévôt de Saint-Gond contre François Marot, directeur des aides en l'élection de Sézanne, accusé de rébellion à l'exécution d'une sentence dudit prévôt, 1716. — Droit de chasse dans les bois du prieuré. — Etc.

5 G. 149 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 269 pièces, papier.

1303-1757. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes d'Allemant. — Procédures relatives au partage des dîmes entre le Séminaire et le curé d'Allemant. — Pierre dit François, recteur de l'église paroissiale d'Allemant, reconnaît, en présence de l'official, qu'il n'a le droit de prendre que douze setiers de vin blanc et douze de vin rouge dans la dime des vins d'Allemant appartenant à l'abbaye d'Oyes, 1303, vendredi avant l'Ascension. — Transaction entre les religieux de Saint-Gond et André Mallot, curé d'Allemant, par laquelle les parties conviennent de partager à l'avenir les dîmes de vin par moitié, 1601. — Prise de possession du prieuré d'Allemant par Pierre Richehomme, prieur commendataire, 1645. — Procédures entre Nicolas Galland, curé de Baudement et prieur d'Allemant, et les habitants et communauté dudit lieu, et les supérieurs du Séminaire, au sujet des dîmes, 1722. — Etc.

5 G. 150 (Liasse.) — 19 pièces, papier; 4 cachets.

1742-1744. — Prieuré de Saint-Gond. — Réparations à l'église d'Allemant. — Mémoire des réparations à exécuter, dont un tiers incombe au Séminaire, et les deux autres tiers à l'abbaye de Montier-la-Celle. — Procédures entre dom Mathieu-Casimir Beaudot, prieur de Saint-Remi d'Allemant, et les héritiers de Nicolas Galland, son prédécesseur.

5 G. 151 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; 1 cachet.

1713-1782. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes d'Anglure. — Baux de la partie des dîmes d'Anglure appelée le Boisseau-Saint-Gond, appartenant au prieuré.

5 G. 152 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier ;

1633-1766. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes de Broussy-le-Grand. — Baux de la sixième partie des dîmes appartenant au prieuré. — Procédures entre l'abbesse d'Andecy, le supérieur du Séminaire et le curé de Broussy-le-Grand, décimateurs dudit lieu, d'une part, et le curé de Bannes, d'autre part, 1748. — Etc.

5 G. 153 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1750-1753. — Prieuré de Saint-Gond. — Quittances d'une rente de six livres due par le curé de Broyes au prieuré de Saint-Gond sur les dîmes de la cure de Broyes.

5 G. 154 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier.

1155-1719. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre de Champaubert. — Donation par Henri I, comte de Champagne, à l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Gond d'Oyes, de la terre et justice de Champaubert, avec la grange et la justice des Déserts, et la maison de Connantray dite Vaujusaine ; Troyes, 1155 (copie du XVIII^e s., datée par erreur de 1156. Cf. 5 G. 123, fol. 18 r^o). — Procédures entre le curé de Champaubert et le prieur de Saint-Gond au sujet du partage des dîmes, 1539. — Déclarations de terres chargées de dîmes au finage de Champaubert. — Etc.

5 G. 155 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 108 pièces, papier.

1606-1738. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre de Champaubert. — Procédures au sujet d'un gagnage appartenant audit prieuré « appelé vulgairement le Prioré, situé « et assis audit Champaubert, consistant en ung bel assin, « une tour ronde, maison, estables, cour, jardin, terres « labourables et prez ». — Réparations faites à ladite ferme de la Tour.

5 G. 156 (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 122 pièces, papier.

1155-1738. — Prieuré de Saint-Gond. — Seigneurie des Déserts, à Champaubert. — Copie de la donation d'Henri I, comte de Champagne, mentionnée à l'article 5 G. 154. — Copie de la concession faite par le même au

maire de l'abbaye d'Oyes à Vaujusaine, des privilèges dont jouit le maire du comte à Connantray ; Vertus, avril 1175 (Cf. 5 G. 123, fol. 33 r^o). — Copie de la notification par Gui, évêque de Châlons, de la donation faite en sa présence par *Ebles*, abbé d'Oyes, à Robert, abbé de La Charmoie, de la maison de Connantray dite Vaujusaine, à charge de diverses redevances ; Châlons, 1168 (Cf. 5 G. 123, fol. 31 r^o. La présente copie porte à tort la date 1118). — Note mentionnant la vente faite le 20 janvier 1587 par Pantaléon Le Roux, aumônier de Montier-la-Celle, au nom du prieuré de Saint-Gond, à Antoine de Crenequin, sieur de Monceaux, de la seigneurie des Déserts. — Procédures entre les directeurs du Séminaire et Nicolle de Souffliers, dame du Clos, Suzanne de Boutert, veuve de Jean de Tassin, écuyer, sieur des Déserts, ayant la garde noble de ses enfants, Antoine Adnet, écuyer, sieur de Pars, comme tuteur des enfants mineurs de feu Jean de Tassin, Antoine de Chavigny, écuyer, sieur de Courbois, et Martin de Boubert, écuyer, sieur d'Amilly, ayant la garde noble des enfants de lui et de feu Anne de Tassin, son épouse, au sujet du retrait obtenu par lesdits supérieurs, au profit du Séminaire, de la seigneurie des Déserts, jadis aliénée par le prieuré de Saint-Gond, 1706-1738. — Vente par Vincent Lamy, procureur de la Congrégation de la Mission, au nom des supérieurs du Séminaire, à Louis-Bénigne de Chazot, président à mortier au Parlement de Metz, seigneur de Congy, Chevigny, Broussy-le-Grand et autres lieux, des terres et seigneuries de Champaubert et des Déserts, d'une rente de 9 l. sur le fief du Merlu mouvant de ladite seigneurie de Champaubert, du grand étang de Champaubert et des dépendances desdites seigneuries, moyennant une rente de 1000 l. sur les aides et gabelles, et le paiement des dépens auxquels les supérieurs du Séminaire ont été condamnés au procès précité ; 1738, 4 décembre.

5 G. 157 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier.

1218-1776. — Prieuré de Saint-Gond. — Seigneurie des Déserts, à Champaubert. — Procédures entre les supérieurs du Séminaire et les créanciers de feu M. de Chazot, au sujet de l'emploi d'une rente constituée sur le Séminaire par ledit Chazot, au principal de 18.000 l., 1769-1776. — A ces documents sont joints quelques pièces sans rapport apparent avec cette affaire, notamment une copie de l'échange fait entre Milon d'Ecury et l'abbaye d'Oyes des dîmes et du moulin d'Ecury ; 1218, décembre (Cf. 5 G. 123, fol. 16 v^o).

5 G. 158 (Liasse.) — 27 pièces, papier ; 2 cachets.

XVIII^e s. — Prieuré de Saint-Gond. — Seigneurie des Déserts à Champaubert. — Etats des revenus de la seigneurie. — Devis et comptes de reconstruction de la ferme des Déserts, 1730-1734. — Etc.

5 G. 159 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1601. — Prieuré de Saint-Gond. — Fief de Merlu, mouvant de la seigneurie de Champaubert. — Procédures en la justice de Champaubert, entre Claude Le Tartrier, veuve de Jean d'Arcenay, écuyer, seigneur de Mutry, comme ayant la garde noble de Laurent d'Arcenay, son fils mineur, et le procureur fiscal de Champaubert, demandeur en saisie féodale dudit fief.

5 G. 160 (Liasse.) — 119 pièces, papier ; 11 cachets.

1140-1772. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes d'Ecury-le-Repos. — Notification par Hatton, évêque de Troyes, d'un accord conclu entre les moines de l'abbaye d'Oyes et les chanoines de Saint-Martin de Vertus, au sujet de la propriété de l'église de Villeneuve-la-Lionne et des dîmes d'Ecury, 1140 (copies de 1480 et du XVIII^e). — Baux des dîmes, 1643-1772. — Procédures entre le Séminaire et l'abbaye de Notre-Dame de Vertus au sujet de la redevance due à cette abbaye sur les dîmes, XVIII^e s. — Etc. (Cf. 5 G. 157).

5 G. 161 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 179 pièces, papier ; 2 cachets.

1132-1764. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes d'Etoges. — Copie d'un diplôme de Geoffroy, évêque de Châlons (1132), des bulles d'Alexandre III (1175) et d'Honorius III (1225), confirmant les possessions de l'abbaye d'Oyes (Cf. 5 G. 123, fol. 18, 19 r^o, 20 r^o, 21 r^o, 22 v^o, 30 v^o, 31 r^o). — Baux des dîmes, XVIII^e. — Procédures entre les supérieurs du Séminaire et les curés à leur sujet. — Devis et procédures concernant les réparations à faire à l'église. — Ordonnance de Jean-Baptiste-Louis-Gaston de Noailles, évêque de Châlons, pour le même objet, 1697. — Etc.

AUBE. — SÉRIE G. — TOME III.

5 G. 162 (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 51 pièces, papier ; 2 cachets.

1128-1773. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes de Linthelles. — Extraits des bulles d'Alexandre III (1175) et d'Honorius III (1225), et des diplômes de Barthélemy et de Hatton, évêques de Troyes, confirmant à l'abbaye d'Oyes la possession du tiers des dîmes de Linthelles (Cf. 5 G. 123, fol. 18, 19 r^o, 20, 24 v^o, 25, 27 v^o, 28 r^o). — Baux des dîmes. — Procédures entre les directeurs du Séminaire et les curés de Linthelles, XVIII^e s. — Devis et comptes de réparations faites à l'église. — Etc.

5 G. 163 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier.

1609-1768. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes de Mondement et de Montgivroux. — Baux des dîmes. — Bornage partiel du finage de Mondement, XVIII^e s.

5 G. 164 (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier.

1565-1783. — Prieuré de Saint-Gond. — Dîmes de Normée. — Baux ; procédures avec les habitants au sujet des réparations de l'église. — Arrêt du Parlement condamnant les habitants à faire réparer à leurs frais le clocher, 1744. — Etc.

5 G. 165 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1605-1750. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'Oyes. — Lettres de terrier, 1750 (Cf. 5 G. 148). — Déclarations pour le terrier d'Oyes, XVII^e - XVIII^e s.

5 G. 166 (Registre.) — In-folio, 402 feuillets, papier.

1605-1608. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'Oyes. — Terrier. Au début, copie des lettres de terrier de 1605.

5 G. 167 (Cahier.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

XVIII^e s. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'Oyes. — Extraits du terrier précédent et table alphabétique.

5 G. 168 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier, dont un plan.

1520-1762. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'Oyes. — Baux à ferme de la terre d'Oyes. Procès-verbaux d'arpentage pour le plan général de la seigneurie. — Ordonnance de l'Intendant autorisant les directeurs du Séminaire à faire planter en vigne des terrains couverts de bruyères, 1753. — Plan de terres au finage d'Oyes. — Etc.

5 G. 169 (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 334 pièces, papier ; 2 cachets.

1694-1778. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'Oyes. — Procédures entre les directeurs du Séminaire et les curés et la communauté d'Oyes au sujet des dîmes. — Transactions entre le Séminaire et le curé au sujet de la portion congrue, 1742, 1778.

5 G. 170 (Liasse.) — 6 pièces, papier.

XVIII^e s. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'Oyes. — Pièces diverses et ordonnance de l'évêque de Troyes (1773) relatives aux réparations à faire à l'église d'Oyes.

5 G. 171 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier.

1174-1732. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'Oyes. — Ferme de Montalard ; baux ; procédures entre le Séminaire et les fermiers. — Copie de l'approbation par Henri I, comte de Champagne, des donations faites à l'abbaye d'Oyes par divers bienfaiteurs de biens sis au Mont Alard, près de Saint-Genest d'Oyes, Sézanne, 1174 (Cf. 5 G. 123, fol. 2^{vo}).

5 G. 172 (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1624-1789. — Prieuré de Saint-Gond. — Marais de Saint-Gond. — Délaissement fait par Nicolas de Harlay de Sancy, conseiller du Roi, au prieuré de Saint-Gond, de trente arpents de prés et marais sis en la seigneurie d'Oyes et desséchés aux frais dudit Harlay et de ses associés, 1624. — Procédures entre les supérieurs du Séminaire et les habitants d'Oyes, au sujet de la propriété et des limites de cent quarante huit arpents faisant partie des marais de Saint-Gond et appartenant à la communauté d'Oyes, XVIII^e s. — Un mémoire compris dans ces procédures indique

que le dessèchement des marais fut entrepris en 1620 puis abandonné, et repris en 1717 par M. de Romecourt ; ils furent partagés entre les communautés et les seigneurs riverains en 1670.

5 G. 173 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1616-1774. — Prieuré de Saint-Gond. — Saint-Loup. — Baux des dîmes de Saint-Loup et de Saint-Servais.

5 G. 174 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 46 pièces, papier.

1174-1755. — Prieuré de Saint-Gond. — Saint-Prix. — Copie des actes concernant les droits de l'abbaye d'Oyes et ceux de la communauté de Saint-Prix et de Colléard sur le bois Saint-Père et sur la rivière de Saint-Prix, 1212-1284 (Cf. 5 G. 123, fol. 6, 7^{vo}, 8^{vo}). — Est jointe à ces actes une copie de la charte d'Henri I relative à Montalard, 1174 (Cf. 5 G. 171). — Baux des dîmes de Saint-Prix et de Talus. — Procédures entre les directeurs du Séminaire et les fermiers des dîmes. — Mémoire pour la communauté de Saint-Prix contre le curé de Baye, qui s'est attribué induement les dîmes du hameau de Talus, XVIII^e s.

5 G. 175 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1741-1773. — Prieuré de Saint-Gond. — Toulon. — Bail des dîmes. — Devis des réparations à faire à l'église, et lettre de divers habitants à l'évêque de Châlons, présentant des observations sur les prescriptions d'une ordonnance relative auxdites réparations, 1773 ; ils protestent notamment contre l'obligation de supprimer et d'enterrer les statues de la Vierge et de Saint Vincent qui décorent les piliers du sanctuaire.

5 G. 176 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier ; 8 cachets.

1168-1755. — Prieuré de Saint-Gond. — Fief de Vaujusaine (commune de Connantray). — Copie de la donation faite, en présence de Gui, évêque de Châlons, par Ebles, abbé d'Oyes, à Robert, abbé de La Charmoie, de la maison de Connantray dite *Vallis Jusiana*, Châlons-sur-Marne, 1168 (Cf. 5 G. 123, fol. 32^{ro}). — Liste des

titres relatifs au fief de Vaujusaine ou Vaugerenne. — Reconnaissance par Gédéon de Haudoin, écuyer, sieur de Connantray, d'une rente de dix setiers, moitié blé et avoine, dont son fief de Vaugerenne est redevable envers Odard Perrignon, bourgeois de Troyes, qui a acquis ladite rente du prieuré de Saint-Gond, 1597. — Aveu et dénombrement rendu à Charles de Bretagne, comte de Vertus, par Gédéon, Claude et Nicolas de Haudoin, seigneurs de Connantray, pour ladite seigneurie de Connantray, 1599. — Bail passé par le Séminaire à Etienne-George d'Aulnay, chevalier, seigneur de Connantray et Ecury, héritier de feu Nicolas de Lanharé, chevalier, seigneur de Connantray, du fief de Vaugerenne, autrement dit Vaurefroy, consistant en 400 arpents de terre environ, 1754. — Procédures entre ledit d'Aulnay et le Séminaire. — Etc.

5 G. 177 (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 186 pièces, papier, dont un plan.

1605-1772. — Prieuré de Saint-Gond. — Villeseneux. — Baux des dîmes. — Procédures entre les supérieurs du Séminaire et le curé de Villeseneux au sujet du partage des dîmes. — Procédures entre les supérieurs du Séminaire et les marguilliers de Clamanges, décimateurs d'une partie du finage de Villeseneux, au sujet des réparations de l'église. Devis et quittances de réparations et plan en couleurs de l'église.

5 G. 178. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 29 pièces, papier; un sceau.

1709-1780. — Prieuré de Saint-Gond. — Bois. — Marchés pour l'exploitation des bois du prieuré; procédures à leur sujet. — Arrêt du Conseil autorisant les directeurs du Séminaire à faire couper une partie du Bois Raimbault, 1753. — Etc. (Cf. 5 G. 207).

5 G. 179 (Liasse.) — 13 pièces, papier; 1 cachet.

1699-1713. — Prieuré de Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — Copie du brevet du Roi unissant le titre du prieuré à l'Evêché de Troyes, 1699, 27 novembre. — Procédures entre l'Evêque, d'une part, l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris, les religieux de Notre-Dame-en-l'Isle, le procureur du Roi au bailliage et les maire et échevins d'autre part, au sujet de la fulmination de la bulle d'union du prieuré à l'Evêché, 1707. — Procès-verbal de fulmination de ladite bulle par l'archevêque de Sens, 1711. — Enregistrement desdites bulle et fulmination au Parlement, 1712. — Etc.

5 G. 180 (Pièce.) — Papier.

XVIII^e s. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — « Détail des fonds laissés aux prestres de la Mission « pour l'acquit des fondations en l'église de Nostre-Dame-« en l'Isle. . . ».

5 G. 181 (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1684-1778. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — Rosières. — Reconnaissances au profit du Séminaire, au nom de la sacristie de Notre-Dame-en-l'Isle, de rentes et de censives sur une pièce de vigne sise au finage de Laines-Bourreuses.

5 G. 182 (Pièce.) — papier.

XVIII^e s. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. Sainte-Savine et les Noës. — Etat de pièces de terre sises auxdits finages.

5 G. 183 (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont un plan.

1577-1777. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — Troyes. — Reconnaissance d'hypothèque envers le prieuré pour une huche à poisson sise au-dessous des moulins de Jaillard, 1577. — Plan de l'emplacement de plusieurs huches et boutiques à poisson, audit lieu, devant les bâtiments du Séminaire, 1777.

5 G. 184 (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont un plan.

1548-1783. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — Troyes. — Transaction entre l'abbaye de Saint-Martin-ès-Aires et le prieuré au sujet des rentes et censives qui chargent une maison et un jardin, rue Surgalle, 1547 (v. st.) — Reconnaissances d'hypothèques par les détenteurs de ces biens, sis rue du Fort-Bouy, 1778-1783.

5 G. 185 (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1735-1782. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — Troyes. — Reconnaissance d'hypothèque au profit du Séminaire sur une maison sise rue de Jaillard ou de la Planche, 1735. — Ordonnance de l'Intendant autorisant le Séminaire à faire reconstruire cette maison, 1779. — Etc.

5 G. 186 (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1727-1738. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — Villemoyenne. — Echange de pièces de terre entre le Séminaire et Louis de Mauroy, seigneur de Villemoyenne. — Déclaration des biens de la sacristie de Notre-Dame-en-l'Isle à Villemoyenne. — Etc.

5 G. 187 (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1722. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Procédures relatives à l'union du prieuré au Séminaire. — Décret d'union au Séminaire du prieuré de Notre-Dame de Choisel, desservi dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié en l'enceinte du prieuré de Notre-Dame-en-l'Isle, par Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes. — Etc.

5 G. 188 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e s. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Inventaires partiels des archives du prieuré.

5 G. 189 (Liasse.) — 3 pièces, papier, dont 2 cahiers in-4^o de 40 et 14 feuillets.

XVI^e s. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Fragments de cartulaires. — Copies des baux des biens du prieuré, 1427-1518. — Une note du XVIII^e s. placée au dos de l'un de ces cahiers indique qu'à cette époque ils étaient déjà mutilés, et que plusieurs des originaux transcrits n'existaient plus. — A la fin de l'un des cahiers se trouve un fragment de chronique : « Des merveilles de France », 1523-1525, que Vallet de Viriville a publié, *Archives historiques du département de l'Aube*, p. 439-440, pièce 18.

5 G. 190 (Pièce.) — Parchemin.

1604. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Lettres de committimus accordées par Henri IV à Nicolas Petit, prieur.

5 G. 191 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; 1 cachet.

1524-1716. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Prieurs. — Lettres de provision du prieuré accordées par le grand-prieur de l'ordre de Notre-Dame du Val-des-Ecoliers à Thomas Goillot, 1524 ; par Simon Pépin, ancien prieur de Notre-Dame-en-l'Isle, « ne pouvant plus écrire ny signer

à cause de la privation de sa vue », à Nicolas Favart, 1716. — Ce dernier acte indique que le prieuré a été incendié et entièrement détruit « il y a plus de cent années par les ennemis de l'Etat et de la Religion ».

5 G. 192 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; 1 fragment de sceau.

1590-XVIII^e s. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Commission du Parlement aux baillis de Troyes et de Sézanne et au prévôt de Barbonne pour informer contre Louis Delacroix, seigneur de Dosnon, et ses complices, qui, les 14 et 24 mars derniers, ont incendié et complètement détruit l'église et les bâtiments, moulins et gagnages du prieuré de Choisel, 1590, 7 juillet. — Mémoire des réparations à faire aux bâtiments, XVIII^e s.

5 G. 193 (Pièce.) — Papier.

1510 (v. st.) — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Inventaire de meubles rédigé par le prieur Nicole Jehançon. — « Ung grand tableau de bois où sont plusieurs reliquies, « une petite crois où sont plusieurs reliquies et une espine « du chapiau Nostre Seigneur, deux aultres reliquies en « façon de croix et ung aultre grant voire rons où sont « plusieurs reliquies, et ung aultre petit voire où il y a « l'uile madame sainte Katherine ». A la suite, état des dettes : « à mon cousin Pierre Le Verrier, pour les verrières « qu'il a faictes à Choysel, luy doy encore de reste ving et « deux frans ». — Etc.

5 G. 194 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 7 pièces, papier, dont un cahier de 7 feuillets.

1507-1640. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Déclarations de biens et listes des possessions du prieuré. A la fin de la déclaration de 1640, indication que les titres ont été perdus pendant les guerres de la Ligue : « les ennemis et gens de guerre avest faict un fort dans ledit prieuré, « la dicte église et bâtiment ont esté entièrement ruinés, « bruslés et desmolis, en sorte que ledict prieur est contraint « de demeurer ailleurs et faire son service ailleurs ».

5 G. 195 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1487-1708. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Baux du temporel, passés par les prieurs Nicole de Barle-Duc (1487), Hélot Gariner (1612), Mathurin Clément (1617), Jean Pépin (1618, 1665), Jacques Denisy (1689). — Etc.

5 G. 196 (Pièce.) — Papier.

Début du XVI^es. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Compte de recette du prieuré, par le prieur Jean Dorigny.

5 G. 197 (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1582-1584. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — « C'est le papier des receptes deue au prieur de Choysel ». — (Pour les comptes postérieurs, cf. 5 G. 142 à 144).

5 G. 198 (Liasse.) — 4 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1566-1699. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Redevances dues par le prieuré. — Procédures relatives au paiement d'une rente et d'un cens dont le prieuré est chargé envers le doyenné de Gaye. Saisie du temporel pour garantir les arrérages dus à l'Evêque de Troyes pour ses droits de visite, 1602. — Etc.

5 G. 199 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1665. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Droit de chasse. — Permission accordée par le prieur de Notre-Dame-en-l'Isle, au nom de Pierre Cheurlin, prieur de Choisel, au marquis de Sablonnières, de chasser sur les terres du prieuré.

5 G. 200 (Liasse.) — 25 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1457 (v. st.)-1691. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Barbonne. — Bail à cens d'une maison appelée le Grand-Cellier de l'Hôtel des Mailles, 1457 (v. st.). — Sentence rendue en la prévôté de Chantemerle entre Jean de La Planche, prieur de Choisel, et les détenteurs d'une maison sise près de l'église de Barbonne, 1539. — Reconnaissances d'hypothèques au profit du prieuré par les possesseurs de la maison des Maillets, rue de l'Attre, 1584. — Etc.

5 G. 201 (Registre.) — In-4°, 15 feuillets, papier.

1609-1631. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Barbonne. — Censier.

5 G. 202 (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1591-1767. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Chichey. — Bail de terres appartenant au prieuré aux finages de Chichey et de Queudes. — Mémoire sur les réparations du presbytère de Chichey.

5 G. 203 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1487-1720. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Choisel (commune de Chichey). — Baux de pièces de terre et du grand étang de Choisel, appartenant au prieuré.

5 G. 204 (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 57 pièces, papier; un fragment de sceau.

1476 (v. st.)-1785. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Moulin de Choisel. — Baux de la place où était le moulin, 1476 (v. st.); du moulin, 1489; du moulin et des deux étangs, dont l'un appelé l'étang des Fontaines, 1520; de la place du moulin, détruit pendant les guerres, 1608; du moulin et de l'ancien emplacement du prieuré, 1785. — Procédures entre les prieurs et les possesseurs du moulin. — Mémoires et quittances de la reconstruction du moulin incendié en 1746. — Etc.

5 G. 205 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1487-1694. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Vindey. — Baux de pièces de terre sises au lieu dit en Verisy, Verizier ou Verrisière.

5 G. 206 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1571 (v. st.)-1781. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Vouarces. — Sentence de la prévôté de Sézanne, rendue entre Hilaire Cordelier, prieur de Choisel, et des laboureurs de Vouarces, au sujet de redevances dues au prieuré, 1571 (v. st.). — Baux de pièces de terre aux finages de Vouarces et de Saint-Saturnin. — Etc.

5 G. 207 (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1537-1778. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Bois. — Bail de 99 ans passé par Jean de La Planche, prieur de Choisel, à Jean de Bourgogne, praticien en cour laye à Barbonne, d'une pièce de trente arpents actuellement en haies, buissons et broussailles, et qui soulaît être en bois, tenant à la forêt de La Traconne, moyennant un loyer de 60 s. et à charge de la remettre en haute futaie, etc., 1537, 2 nov. — Vente par le prieur Nicolas Favart à Jean-Baptiste Le Muet, sieur de Juilly, conseiller du Roi et élu en l'Election de Troyes, d'une pièce de bois de trente arpents, dite le Bois Bourgogne, moyennant une rente perpétuelle de

15 l., 1678, 27 juin. — Arrêts du Conseil autorisant les supérieurs du Séminaire à faire couper une partie des réserves des bois de Saint-Gond et de Choisel pour subvenir aux réparations des bâtiments dépendant des deux prieurés, 1742, 1750. — Procédures relatives aux coupes. — Etc.

5 G. 208 (Liasse.) — 19 pièces, papier.

XVI^e-XVIII^e s. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Fragments de procédures.

5 G. 209 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 27 pièces, papier.

1724-1771. — Prieuré Saint-Michel de Chappes. — Requête présentée à l'évêque de Troyes par le promoteur général du diocèse, tendant à la réunion au Séminaire du prieuré de Chappes, à la collation de l'abbé de Montiéramey. — Information sur ladite réunion. — Protestation de Louis-Marie d'Aumont, duc d'Aumont et baron de Chappes, contre la procédure suivie à son insu pour la réunion du prieuré, bien que ce prieuré, qui se trouve dans l'enclos du château, ait été fondé par ses prédécesseurs, 1769. — Correspondance entre Pierre Collet, prêtre de la Mission et prieur de Chappes, et M. de Villiers, supérieur du Séminaire, au sujet du projet d'union ; avis de la mort dudit Collet, 1770. — Papiers provenant de M. Collet, dont le Supérieur du Séminaire gérât les biens : déclaration des biens du prieuré de Chappes, 1724 ; bail de terres à Ville-moyenne ; devis de réparations à l'église de Chappes.

5 G. 210 (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1760-1784. — Prieuré Sainte-Croix de Laines-aux-Bois. — Copie des lettres-patentes du Roi autorisant l'extinction progressive des maisons de l'ordre des chanoines réguliers de Sainte-Croix, Fontainebleau, 1769, 14 octobre. — Consentement d'Augustin Huskin, ancien procureur de la maison de Sainte-Croix de la Bretonnerie et prieur de Laines-aux-Bois, à la réunion dudit prieuré à telle communauté que l'évêque de Troyes désignera, et à l'administration provisoire de ses biens par le directeur du Grand-Séminaire, 1772. — Baux de pièces de terre appartenant au prieuré, à Laines-aux-Bois.

5 G. 211 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier ; 5 cachets.

1697-1785. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Union au Séminaire. — Fondation par Hugues, comte

de Troyes, du prieuré d'Isle-Aumont, 1097 (copie défectueuse du XVIII^e s. ; pièce publiée par d'Arbois de Jubainville, *Histoire des Comtes de Champ.*, t. III, p. 405, n° LXXIV, et par M. Laurent, *Cartulaires de Molesme*, t. II, p. 417, n° 453). — Donation par Thibaut IV, comte de Champagne, à l'abbaye de Molesme, de 50 arpents de bois à essarter près de la grange de Cormost, 1233 (v. st.), janvier (copie du XVIII^e s. Cf. d'Arbois, *Catal.*, n° 2304 ; Laurent, t. II, p. 420, n° 459.) — Requête présentée à l'évêque de Troyes par le promoteur général du diocèse, tendant à l'union du prieuré d'Isle-Aumont au Séminaire, 1774. — Information sur ladite union. — Procès-verbal de visite des bâtiments du prieuré. — Consentement de Joseph-Marie Terray, contrôleur général des finances et abbé commendataire de Molesme, à la condition que l'abbé de Molesme aura la nomination à quatre bourses gratuites du Séminaire. — Consentement analogue du duc d'Aumont, à condition qu'une des bourses gratuites du Séminaire sera à sa nomination, et destinée en principe à un clerc originaire de la paroisse. — Décret d'union du prieuré au Séminaire par Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, 1774, 16 août. — Enregistrement dudit décret au Parlement. — Transaction entre les directeurs du Séminaire, d'une part, et Louis Delaporte, prieur d'Isle-Aumont, et Anne Delaporte, fille majeure, pensionnaire au couvent des Ursulines de Troyes, d'autre part ; ces derniers renoncent à l'usufruit des revenus du prieuré qui leur était réservé, moyennant une rente annuelle, 1785. — Etc.

5 G. 212 (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1233 (v. st.) — 1686. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Monitoire de l'official de Troyes contre ceux qui détiennent injustement les titres et les papiers du prieuré d'Isles-les-Vauldes, 1686. — Liste de titres concernant le prieuré, 1086-1263. — Copies de titres anciens concernant le prieuré, dont la charte de Thibaut IV signalée à l'article précédent, 1233 (v. st.) — 1515.

5 G. 213 (Cahier.) — 8 feuillets, papier.

XVIII^e s. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — « Extraits de titres concernant le Prieuré d'Isles, dont les « originaux sont au chartrier de Molesme » ; 17 titres de 1404 à 1730.

5 G. 214 (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1259-1729. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Procès-verbal de visite du prieuré par dom Charles de

Baculard, procureur et cellerier de Molesme, 1729. — Pièces relatives à un différend entre l'évêque et l'abbé de Molesme au sujet du droit de visite. — A ces pièces sont jointes les pièces suivantes : Pouvoir donné par Thibaut V, comte de Champagne, à Giraud d'Isles, bourgeois de Troyes, de faire les acquisitions nécessaires à l'établissement des Franciscains de cette ville dans la maison de la Brosse, 1259, avril (copie du XVII^e s. Cf. d'Arbois, *Catal.*, n° 3164). — Leçons de l'office de saint Robert, XVII^e s. — Certificat de Claude de La Haye, prieur de Montierneuf à Poitiers, attestant que vers 1630, étant garde des reliques à Molesme, il a extrait de la chässe de saint Robert des reliques qu'il a confiées à Philippe Bonnot, prieur de Saint-Pierre d'Isles, 1645. — Remise aux marguilliers de la fabrique d'Isle-Aumont, par Nicolas Denise, bourgeois de Troyes, d'un calice d'argent légué par Jean Filesac, docteur en Sorbonne, ancien prieur, 1638. — Consentement par Philippe Bonnot, prieur, à l'érection par dom Nortas, religieux de Saint-Martin-ès-Aires et prieur de Sainte-Maure, d'une chapelle dans l'enclos de la maison seigneuriale de Virloup, 1648. — Etc.

5 G. 215 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1493-1780. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Bâtiments. — Information faite au bailliage de Troyes, à la requête de Jean Morineau et de Jean Tabourel, ancien prieur et prieur d'Isle-Aumont, contre Nicole Dorigny, curé de Saint-Jean de Troyes, qui s'est introduit de force avec douze ou treize gens armés dans les bâtiments du prieuré, 1500. — Devis de réparations à faire aux bâtiments, 1729. — Arrêt du Conseil autorisant le prieur Sébastien Geoffroy à faire démolir d'anciens cloîtres et à employer les matériaux à la reconstruction de la ferme d'Isles, 1730, 12 mars. — Bail passé par Anne Delaporte, admodiatrice des revenus du prieuré, à Claude Collot, recteur d'école à Isle-Aumont, d'une partie des bâtiments, 1780. — Etc.

5 G. 216 (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1370-1785. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Déclarations des revenus du prieuré. — Comptes de la régie du temporel, 1748-1753. — Etc.

5 G. 217 (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1564-1702. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Etats des biens aliénés du prieuré. — Déclaration du

Roi donnant aux bénéficiers la faculté de rentrer dans leurs biens aliénés ou usurpés. 1702, 18 juillet (imprimé).

5 G. 218 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

1541-1785. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Baux du temporel du prieuré, passés par les prieurs Elion d'Amoncourt, prieur de Fouchères et d'Isle-Aumont, (1541), Philippe Bonnot (1668), François Tassin (1680), Philippe Legrin (1704), Sébastien Geoffroy, prieur d'Isle-Aumont et premier vicaire de Saint-Merry de Paris (1738), Louis Delaporte (1755).

5 G. 219 (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1695-1717. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Compte de recette du prieuré.

5 G. 220 (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1693-1712. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Mémoires et quittances d'ouvriers et de fournisseurs. — Etat des ornements et du linge d'église donnés à l'église d'Isle-Aumont par le prieur Philippe Legrin, 1693. — Quittance de 6 l. 10 s. pour la peinture des lambris et du rétable, 1703.

5 G. 221 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier.

1732. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Tailles. — Sentence de l'élection de Troyes déchargeant Remy Delaporte, marchand épiciier à Troyes et receveur du temporel du prieuré, de l'obligation de payer la taille à Isle-Aumont. — Etc.

5 G. 222 (Cahier.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1525. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — « Mémoire des noms et surnoms des détempteurs des héritages despendans du prieuré de S. Pierre d'Isles, contenus en un registre couvert de basane verte commençant en l'année 1525, dont on a lacéré 38 feuillets, et en restent encores 130 portant reconnoissance » — Copie exécutée en 1663 par le prieur Ph. Bonnot. — A la fin : « Memoire des registres, tiltres et papiers que j'ay retiré en 1662 des mains des Srs Nicolas Denyse et Antoine Michelin, cy-devant admodiateurs du prieuré d'Isles ».

5 G. 223 (Cahier.) — In-folio, 9 feuillets, papier.

1633-1638. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont.
— Manuel des censives du prieuré.

5 G. 224 (Pièce.) — Papier.

1779. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Les Bons-Hommes (commune de Cormost). — Bail des dîmes de grains. — (Cf. 5 G. 228).

5 G. 225 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XV^e s. — 1779. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Les Bordes. — Signification des droits du prieur sur les dîmes des Bordes et de Virloup. — Bail des dîmes de grain des Bordes et de Bray et de la ferme de Saint-Antoine.

5 G. 226 (Pièce.) — Papier.

1775. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Bouilly. — Bail des dîmes de grain des finages de Bouilly et de Souigny.

5 G. 227 (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1493 (v. st.) — 1647. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Bray (commune des Bordes). — [Bail passé par Jean Morineau, prieur, au procureur de l'hôpital Saint-Antoine de Troyes, des dîmes qui chargent les héritages dudit hôpital en la paroisse d'Isles, 1493 (v. st.). — Quittances d'une somme de 18 l. payée par ledit hôpital au prieuré pour remplacer les dîmes d'une pièce de vigne au finage de Bray. — (Cf. 5 G. 225).

5 G. 228 (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1501-1789. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Cormost. — Reconnaissances passées au profit du prieur pour les dîmes de Cormost, des Bons-Hommes et de Chantemerle. — Baux des dîmes. — Baux d'un gagnage sis aux finages de Cormost, La Trinité et Vaudes. — (Cf. 5 G. 224, 238).

[5 G. 229 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1702-1782. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Courteranges et Montaulin. — Sentence du bailliage de

Troyes maintenant le prieur d'Isle-Aumont en possession des dîmes qu'il a droit de lever sur les terres du chapitre Saint-Urbain de Troyes au finage de Courteranges, 1722. — Quittances d'ouvriers pour les travaux faits au chœur de l'église de Montaulin aux frais de l'abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains et du prieur d'Isles, décimateurs, 1702. — Bail des dîmes de Courteranges et de Montaulin, 1782.

5 G. 230 (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1252-1789. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Isle-Aumont. — Baux des dîmes, 1779, 1789. — Procédures au sujet des dîmes entre les prieurs et les religieux de l'hôpital Saint-Antoine de Troyes; entre les prieurs et l'abbaye de Macheret, à laquelle est réuni le prieuré des Bons-Hommes, XVII^e-XVIII^e s. — Copies des privilèges accordés à l'ordre de Saint-Antoine de Viennois par les papes Innocent IV, Clément V, Innocent VI et Calixte III. — Etc.

5 G. 231 (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1647-1788. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Isle-Aumont. — Procédures entre le prieur Philippe Bonnot et le curé Denis de La Presle, au sujet de leurs droits respectifs sur la paroisse, 1647-1667. — Procurations données par le curé au procureur du Séminaire pour la gestion des biens de la cure, 1788.

5 G. 232 (Liasse.) — 3 pièces, papier, dont un plan.

1780. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Isle-Aumont. — Devis des réparations à faire à l'église. — Plan en couleurs indiquant le partage de l'église entre le prieuré et la paroisse.

5 G. 233 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 21 pièces, papier, dont 3 plans.

1404-1789. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Isle-Aumont. — Baux à cens de vignes, de prés et de terres appartenant au prieuré. — Baux de la ferme d'Isle-Aumont. — Plans de ladite ferme et de terres en dépendant.

5 G. 234 (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1660-1781. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Les Loges-Margueron. — Copie d'un arrêt du Parlement condamnant le prieur à faire desservir l'église des Loges-

Margueron, 1660. — Baux des dîmes des Loges-Margueron, des Hautes-Ventes et de Palluau.

5 G. 235 (Pièce.) — Papier.

Fin du XV^e s. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Rumilly-les-Vaudes. — Mémoire pour l'abbaye de Molesme et le prieur Jean Morineau, contre Jean de Meligny, écuyer, et les habitants de Rumilly, au sujet d'un procès relatif au moulin banal du prieuré audit lieu de Rumilly (copie XVII^e s.).

5 G. 236 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1564-1790. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Saint-Thibault. — Baux des dîmes, 1779-1790. — Procédures au sujet des redevances dues par divers héritages sis au lieu dit la Cumine. — Etc.

5 G. 237 (Registre.) — In-4°, 208 feuillets, papier.

1543-1544. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Procès en la cour de l'officialité de Troyes, entre Elie d'Amoncourt, prieur, et Jean Roger, curé d'Isle-Aumont, au sujet du partage des aumônes faites à l'église de Saint-Thibault par les pèlerins qui viennent s'y faire guérir des fièvres.

5 G. 238 (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1600-1738. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — La Trinité-aux-Bois (commune de Cormost). — Transaction entre Pierre du Poncel, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, prieur d'Isle-Aumont, et Nicolas Levesque, procureur fiscal au marquisat d'Isles, au sujet des redevances dont est chargé un héritage sis au lieu dit Champ Pourry, 1600. — Reconnaissances d'hypothèques au profit du prieuré sur des terres sises audit lieu. — (Cf. 5 G. 228).

5 G. 239 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1779-1790. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — La Vendue-Mignot. — Baux des dîmes.

5 G. 240 (Pièce.) — Papier.

1779. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Viriloup (commune des Bordes). — Bail des dîmes. — (Cf. 5 G. 225).

AUBE. — SÉRIE G. — TOME III.

5 G. 241 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; 3 cachets, 1 fragment de bulle de plomb.

1777-1780. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Brevet du Roi autorisant l'extinction du titre du prieuré de Saint-Flavit, dont il a la nomination, 1777, 10 août. — Transaction entre les directeurs du Séminaire et Louis Letourneur, chanoine de Clermont-en-Beauvoisis, prieur commendataire de Saint-Flavit, qui renonce à ses droits sur le prieuré en échange d'une rente sur les revenus du Séminaire. — Bulle du pape Pie VI, commettant l'official de Troyes pour procéder à l'union du prieuré, 1778. — Décret d'union par l'official, 1780, 1^{er} avril. — Etat des revenus et inventaire du mobilier de la chapelle du prieuré.

5 G. 242 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1775-1778. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Inventaires des titres depuis 1485. — « Tous les titres au « reste n'étant que ce qu'il a plu à Mrs de Montier-la-Celle « de nous remettre, on doit trouver encore dans leurs « archives bien des renseignements relatifs aux biens du « prieuré ».

5 G. 243 (Liasse.) — 12 pièces, papier.

XVIII^e s. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Etats des revenus et des charges. — En 1778, revenus : 2080 l. ; charges : 530 l. — Devis de réparations à faire par le prieur au chœur de l'église de Villemaur et à la chapelle du prieuré, 1774.

5 G. 244 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XVII^e s. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Paisy-Cosdon. — Etat des héritages censuels envers le prieuré de Saint-Flavit.

5 G. 245 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier.

1574-XVII^e s. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Villemaur. — Manuels des censives dues au prieuré. — Reconnaissances d'hypothèques et procédures relatives aux héritages censuels envers le prieuré.

5 G. 246 (Liasse.) — 6 plans, papier.

XVII^e-XVIII^e s. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Villemaur. — Plans d'héritages censuels envers

le prieuré. — « Copie du plan de la ville de Villemaur, « dressé par feu M. Chobert, président en l'élection dudit « lieu ». Ce plan indique les noms des possesseurs des maisons, et ceux des seigneurs censiers ; on y a figuré assez exactement les édifices publics, tels que les remparts, l'église, la halle et la chapelle du prieuré. — Plan et élévation de la chapelle de Saint-Flavit.

5 G. 247 (Liasse.) — 18 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 2 cachets.

1716-1788. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Villemaur. — Baux des dîmes, 1771-1788. — Procédures entre le doyen de Villemaur et les directeurs du Séminaire, au sujet des réparations du chœur de l'église (plans de l'église), auxquelles est joint un décret de Denis-François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, portant suppression de la chantrerie et des prébendes de l'église de Villemaur, et union de leurs revenus au doyenné et cure, 1716, 30 avril.

5 G. 248 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1775-1789. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Bois. — Arrêt du Conseil révoquant l'aménagement introduit par les officiers de la maîtrise de Troyes dans les coupes des bois indivis entre le duc d'Estissac et le prieuré, 1775. — Baux des coupes des bois du prieuré.

SÉRIE 5 bis G.

PETIT SÉMINAIRE DE TROYES.

5 bis G. 1 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; un sceau.

1695-1714. — Fondation du Petit-Séminaire. — Requête présentée par le promoteur de La Chasse à l'Evêque de Troyes pour la confirmation de la communauté de jeunes clercs établie par François Le Bey, curé de Saint-Nizier, Louis Le Muet, son vicaire, et Ignace Monnot, prêtre habitué en ladite paroisse. — Ordonnance de François Bouthillier, évêque de Troyes, prescrivant l'établissement, sur la paroisse Saint-Nizier et sous la direction desdits prêtres, d'une communauté de jeunes clercs étudiants qui sera appelée « le Petit Séminaire » ; 1695, 22 septembre. — Lettres patentes du Roi confirmant ladite ordonnance,

1696, mars. — Enregistrement desdites lettres au Parlement, 1696, 14 mars. — Enregistrements analogues au bailliage, à l'échevinage et à l'élection de Troyes, 1696. — Donation par François Bouthillier, évêque de Troyes, au Petit Séminaire, acceptant par les directeurs Le Bey, Le Muet et Monnot, d'une somme de dix mille livres à prendre après son décès sur sa succession, moins un acompte de douze cents livres payé comptant, 1696, 12 novembre. — Paiement de cette donation par acomptes successifs, 1698-1714.

5 bis G. 2 (Cahiers.) — 6 et 8 feuillets, papier.

1719. — « Caier contenant en abrégé l'origine ou naissance du Petit Séminaire de Monseigneur l'Evêque de Troyes, son établissement, ses biens, revenus, charges, et son estat présent jusqu'en cette année 1719 » (Deux rédactions à peu près identiques). — 1681, approbation par François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, du projet d'établissement d'un Petit Séminaire formé par l'abbé Chapelot. — 1682, établissement du Petit Séminaire dans une maison de la rue du Bois. — Directeurs successifs du Petit Séminaire jusqu'à 1719. — Etablissement des séminaristes par François Le Bey, curé de Saint-Nizier de Troyes, dans une maison contigüe à son presbytère, 1692. Fondation du Petit Séminaire, 1695-1696. — Achats de maisons pour l'installation du Séminaire. — Inauguration des nouveaux bâtiments en 1707 ou 1708. Revenus et charges.

5 bis G. 3 (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

XVIII^e s. — Inventaire partiel des titres du Petit Séminaire. « Cet inventaire est à présent tout à fait inutile « au moyen d'un nouveau dont on s'occupe ». — Pièces de 1661 à 1747, énumérées sans ordre.

5 bis G. 4 (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 146 pièces, papier ; 1 cachet.

1649-1786. — Donations et fondations au profit du Petit Séminaire. — Mention de la donation par François Le Bey, curé de Saint-Nizier de Troyes, de tous ses biens au Petit Séminaire, 1696, 23 octobre. Procédures relatives à l'exécution de ladite donation, et au paiement par François Sémillard au Séminaire des rentes dont il était redevable envers la succession Le Bey. — Donation par Claude-

celle de Lyon, à la requête de René de Breslay, évêque de Troyes, et des syndics et députés du clergé du diocèse, contre Bonaventure Guillot, chanoine de Saint-Maclou et curé de la Madeleine de Bar-sur-Aube, et Jacques Martin, aussi chanoine de Saint-Maclou, accusés de recel et de propagation d'un libelle diffamatoire contre le clergé de Troyes, intitulé *Littera magistri Joannis Galtheri dominorum de clero urbis, suburbiorum et banleucae Trecentis procuratoris dignissimi, ad suum avunculum honoratissimum dominum magistrum Joannem Bareton, scutiferum, presbiterum, in decretis baccalaureum imaginarium, magnum adhuc archidiaconum, semper officialem Trecentis, super rumores currentes in claustris dictæ urbis. Editio prima. MDCXXXII.*

G. 4525 (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1655-1770. — Notes d'audiences, minutes de sentences, 1769-1770. — Sentences portant condamnations à des aumônes envers la chapelle de l'officialité, 1655-1686.

G. 4526 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

XIII^e siècle-1680. — Citations à accusé et citations à témoin.

G. 4527 (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets.

1565-1752. — Affirmations de voyages et procès-verbaux d'apports de procès au greffe de l'officialité, 1669-1752. — Communication de pièces, 1565.

G. 4528 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 14 pièces, papier ; 1 cachet.

1501-1786. — Dépôts au greffe de l'officialité : Procurations. — Testament d'Edmée Paynot, femme de Noël Simon, de Moussey, 1667. — Restitution d'une croix d'or déposée au greffe, 1696. — Significations de grades. — Provisions de promoteur en l'officialité du Chapitre Saint-Pierre, délivrées par ledit chapitre à Remi Bertrand, chanoine de Troyes, 1767.

G. 4529 (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1753-1771. — Notes d'audience et minutes de sentences pour la Chambre des Décimes.

G. 4530 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1732-1765. — Comptabilité de l'officialité. Quittances.

G. 4531 (Liasse.) — 11 pièces, papier ; 3 cachets.

1775. — Lettres adressées par M^{sr} de Barral, évêque de Troyes, à l'abbé Dret, chanoine de Troyes et promoteur général du diocèse.

G. 4532 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 93 pièces, papier.

1377 - XVIII^e siècle. — Fragments de procédures et pièces diverses. — Lettre missive adressée à l'official, signée Guillemel, Paris, 28 février 1561. — Lettre et certificat de baptême adressés par le curé de Chamonix à un de ses paroissiens, 1688. — « Copie de la lettre que « M^r. . . . a écrite à M^r. . . . pour le remercier des vers « qu'il lui a envoyé sur la fontaine de la Chair Salée, « may 1686 » (Il n'y a que le titre). — Etc.

GRAND SÉMINAIRE DE TROYES (1).

5 G. 249 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1641-1675. — Mission de Troyes. — Bail passé par Vincent de Paul, supérieur général de la Congrégation de la Mission, au nom de la Mission de Troyes, à Jean de La Haymée, bourgeois de Paris, des droits d'aides et de huitième des Ponts-de-Cé, 1641, 6 février. — Quittance donnée par la Mission de Troyes à la maison de Saint-Lazare de Paris de diverses sommes, 1675, 13 mai (Cf. 5 G. 2).

5 G. 250 (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets.

XVII^e - XVIII^e siècle. — Mission de Troyes. Fragments d'inventaires de titres (Cf. 5 G. 3.)

(1) La partie principale du fonds (articles 5 G 1 à 248) est inventoriée au tome III, pages 106 à 138.

5 G. 251 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 97 pièces, papier.

1569-XVIII^e siècle. — Mission de Troyes. — Temporel. — *Paris*; grand et petit Hôtels de Troyes, 1569-1638. Donation par René de Breslay, évêque de Troyes, aux prêtres de la Mission, d'une maison sise au faubourg Saint-Michel, 1638, 12 mars. — *Mesnil-Saint-Père*. Procédures et comptes concernant la ferme de la Mission, XVII^e-XVIII^e siècle. — *Javernant*. Procédures concernant les vignes de la Mission, XVIII^e siècle. — Faubourg Croncels de *Troyes*. Maisons de l'ancien Séminaire, de la Corne de Cerf. Baux et procédures, XVII^e-XVIII^e siècle. (Cf. 5 G. 16 à 28).

5 G. 252 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1661. — Grand Séminaire. — Deux copies de l'acte d'acquisition par François Malier d'une maison destinée au Séminaire, rue de la Hure. (Cf. 5 G. 30).

5 G. 253 (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1682-1791. — Rentes constituées sur le Séminaire. (Cf. 5 G. 35 et 36).

5 G. 254 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1654-1723. — Titres patrimoniaux au profit de séminaristes (Cf. 5 G. 40).

5 G. 255 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Locaux du Séminaire à Notre-Dame-en-l'Isle. — Distances du mur du rempart aux arbres plantés le long du fossé du Séminaire, 1754 (Cf. 5 G. 43).

5 G. 256 (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 3 cahiers de 17, 6, 27 feuillets.

XVIII^e siècle. — Fragments de comptes du Séminaire (Cf. 5 G. 48 à 70).

5 G. 257 (Liasse.) — 351 pièces, papier.

XVII^e-XVIII^e siècle. — Pièces à l'appui des comptes de la Mission et du Séminaire. — Mémoires et quittances (Cf. 5 G. 71 à 82).

5 G. 258 (Liasse.) — 13 pièces, papier.

XVII^e-XVIII^e siècle. — Correspondances diverses au sujet des affaires de la Mission et du Séminaire (Cf. 5 G. 86).

5 G. 259 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, dont 2 cahiers de 16 et 8 feuillets; 10 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 8 feuillets et 1 plan.

1570-1680. — *Courcelles* (commune de Saint-Germain). Partage entre Guillaume de Laubressel, procureur à Troyes, et Antoine de Laubressel, marchand teinturier, son frère, 1570. Plan de la ferme de Courcelles, XVII^e siècle. — Etc. (Cf. 5 G. 90).

5 G. 260 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 19 pièces, papier, dont 1 cahier de 12 feuillets.

1641-1741. — *Rumilly-les-Vaudes*; baux de terres et procédures, 1662-1663. — *Torcy*; baux de terres et procédures, 1641-1741. (Cf. 5 G. 94 à 96).

5 G. 261 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 9 pièces, papier, dont 1 cahier de 12 feuillets.

XVII^e-XVIII^e siècle. — Prieuré Saint-Pierre de Pel-et-Der. — Procédures entre le Séminaire et les habitants au sujet de biens à Pel-et-Der. (Cf. 5 G. 99 à 119).

5 G. 262 (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont 1 cahier de 24 feuillets.

1562-1666. — Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul en l'Eglise de Troyes. — Procédures et bail concernant le jardin de la rue de la Planche-Clément, à Troyes (Cf. 5 G. 120).

5 G. 263 (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

XVIII^e siècle. — Prieuré de Saint-Gond. — Inventaire partiel des archives. (Cf. 5 G. 122).

5 G. 264 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 10 pièces, papier, dont 1 cahier de 17 feuillets.

1672-1752. — Prieuré de Saint-Gond. — Baux du temporel; états des revenus; fragments de comptes (Cf. 5 G. 130 à 144).

5 G. 265 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 61 pièces, papier, dont 3 cahiers de 8, 6, 13 feuillets; 1 cachet.

1132-1773. — Prieuré de Saint-Gond. — *Allemant*, XVIII^e siècle. — *Angture*, 1712. — *Broussy-le-Grand*; dtmes, XVIII^e siècle. — *Champaubert*, seigneurie des Déserts et fief de Merlu, XVII^e-XVIII^e siècle. — *Etoges*; copies de pièces relatives aux dtmes; réparations de l'église; 1132-1773. (Cf. 5 G. 149 à 161).

5 G. 266 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 136 pièces, papier, dont 4 cahiers de 16, 8, 22, 14, feuillets; 2 cachets.

1155-XVIII^e siècle. — Prieuré de Saint-Gond. — Terre d'*Oyes*. Traduction du diplôme d'Henri I transcrit au folio 1 du cartulaire (voir plus haut, page 122, col. 1). Procédures entre le Séminaire, les curés et la communauté d'*Oyes*; etc. (Cf. 5 G. 163 à 171).

5 G. 267 (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1176-1775. — Prieuré de Saint-Gond. — *Reuves*. Baux des dtmes. Réparations à l'église, 1635-1753. — *Marais de Saint-Gond*, XVIII^e siècle. — *Saint-Prix*. Baux des dtmes. Copies de la sentence de Mathieu, évêque de Troyes, relative à l'étang de Talus, 1176 (voir plus haut, page 124, col. 2); 1176-1774. — *Toulon*. Baux des dtmes, procédures; 1617-1684. — *Villeseneux*. Baux des dtmes, 1702-1775. (Cf. 5 G. 172 à 177).

5 G. 268 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1586-XVIII^e siècle. — Prieuré Notre-Dame-en-l'Isle de Troyes. — Fonds laissés à la Mission pour l'acquit

des fondations. — Inventaire de titres concernant la maison de la rue Surgale. — Etc. (Cf. 5 G. 179 à 186).

5 G. 269 (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 43 feuillets, 1 cachet papier.

XVI^e siècle - 1746. — Prieuré Notre-Dame de Choisel. — Procédures relatives à sa réunion au Séminaire. Fragment de compte, XVI^e siècle. — Etc. (Cf. 5 G. 187 à 208).

5 G. 270 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1673-1769. — Prieuré Saint-Pierre d'Isle-Aumont. — Réparations à l'église et aux bâtiments. — Recette du temporel. — Pièces diverses concernant les dtmes de Bouilly. — Etc. (Cf. 5 G. 211 à 240).

5 G. 271 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, dont un cahier de 20 feuillets; 14 pièces, papier, dont un cahier de 20 feuillets.

1486-1755. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Constitution de procureur par Charles Aubert, prieur, 1564. — Lettres de terrier, 1719. — Transaction entre le doyen de Villemaur et le prieur pour le partage des dtmes, 1678. — Villemaur; copie d'un censier de 1486; censier, 1636. — Bois; arrêt du Conseil autorisant des coupes, XVIII^e siècle.

PETIT SÉMINAIRE DE TROYES (1)

5 bis G. 131 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 12 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 10 feuillets.

1672-1742. — Pièces diverses relatives à la donation de Claude Michault, ancien curé de Maizières. (Cf. 5 bis G. 4).

(1) La partie principale du fonds (articles 5 bis G. 1 à 130) est inventoriée au tome III, pages 138 à 152.